

MEMOIRES MINORITAIRES

Ce document est mis en ligne par l'association Mémoires minoritaires sous la licence Creative Common suivante : CC-BY-NC. Vous pouvez ainsi librement utiliser le document, à condition de l'attribuer à l'auteur.trice en citant son nom. La reproduction, la diffusion et la modification sont possibles, en revanche l'utilisation ne doit pas être commerciale. Pour plus d'information : <https://creativecommons.org/>

Pour soutenir notre initiative indépendante, merci de faire un don à l'adresse suivante : [DONNER](#)

Votre don permettra de pérenniser la libre diffusion des archives LGBTQI+. Exemple : 5 € = 1 fanzine, 10 € = 1 numéro de revue...

Nous ne sommes pas responsables des propos ou des images des documents numérisés : ceux-ci peuvent être destinés à un **public averti** et **majeur** (langage violent, images pornographiques, discussion sur des sujets sensibles, destruction du patriarcat, jets de paillettes, etc...).

Si vous êtes propriétaire d'un document numérisé, merci de nous contacter rapidement à l'adresse mail suivante : contact@memoiresminoritaires.fr . Nous retirerons le document dans les plus brefs délais et nous serons heureux.ses de discuter avec vous des modes de diffusion futurs.



10

ARCADIE

REVUE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

2

PREMIERE ANNÉE

FÉVRIER 1954

REVUE PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

TARIF DES ABONNEMENTS

1 AN :	}	FRANCE :	Imprimé	2.000 F.
			Lettre	2.500 F.
		ETRANGER :	Imprimé	2.300 F.
			Lettre	3.000 F.

Le numéro : 200 francs

Abonnement d'Honneur : 10.000 francs, donnant droit
à la dédicace des textes par les auteurs.

Abonnements - Correspondances - Envois de textes

« ARCADIE »

162, rue Jeanne-d'Arc, PARIS-13^e

Chèque bancaire ou C.C.P. Paris n° 10.664-02
au nom de « ARCADIE »

*La Direction reçoit uniquement sur rendez-vous.
Les Auteurs qui sont avertis que leur texte n'est pas accepté
peuvent le reprendre à la Direction. Celle-ci décline toute
responsabilité pour les manuscrits qui lui sont confiés.
Les textes publiés engagent la seule responsabilité
des Auteurs.*

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S.*

Timbre pour toute correspondance.

50 francs pour tout changement d'adresse.

Comité International pour l'Egalité Sexuelle. Newsletter.
Postbox 542. Amsterdam. Hollande.
Der Kreis-Postfach Fraumunster 547. Zurich 22.
Hellas, Neustadterstr 48. Hamburg 36.
Forbundet af 1948, postbox 1023. Copenhague. K.
Vennen. Postbox 108. Copenhague K.
Forbundet av 1948. Postboxes 1305. Oslo. Norvège.
Riksfordundet for Sexuellt Likaberattigande
Box 850. Stokholm. I. Suède.
One. Post office Box 5716. Los Angeles. U.S.A.
Journal of Sexology. Whiteway Building. Bombay. Inde.
Centre Culturel Belge. B. P. n° 30. Ixelles. I. Bruxelles.

Renseignements à « Arcadie ».

Copyright « Arcadie 1954 ».

Le gérant : A. Baudry - Launay Imp. - ILLIERS. - Dépôt légal 1^{er} tr. 1954 N° 226.
Imprimé en France

A R C A D I E

REVUE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

PREMIÈRE ANNÉE

FÉVRIER 1954

S O M M A I R E

L'Affaire Alexis, par PAUL REBOUX	5
Le Bûcher, par MARC DANIEL	8
Le Pont sur l'Adige, par ROGER VERONAISE	13
Les droits humains et le déni de liberté sexuelle, par RENÉ GUYON	17
Tentative, poème de ABOU NAOUAS	26
L'Homme du Mur Démoli, par ROBERT SAINT-JUST.	27
La Femme homophile dans la Société actuelle, par SUZAN DANIEL	33
Exemples tirés des mœurs de toutes les nations, par SERGE TALBOT	40
L'Homophilie en Angleterre, par PETER RAYNER ..	45
A Caelius et Quintius, poésie de CATULLE	48
En Belgique	49
Bibliographie	50
Dessin de MAURICE VAN MOPPEs	4
Dessin de MORRIS	32



Enkel
van
mutter

L'AFFAIRE ALEXIS

par

PAUL REBOUX

L'avocat leva noblement les amples manches de sa robe, et commença :

« Monsieur le Président, Messieurs les Juges, précisons les faits.

Mlle Adélaïde-Joséphine Trouffignole, rentière, âgée de cinquante-sept ans, était montée sur un escabeau pour voir ce qui se passait chez son voisin, M. Alexis Ferval. Elle a vu celui-ci en train de baiser sur la bouche un jeune homme de son âge, c'est-à-dire de vingt ans. Tous deux se tenaient embrassés. Mlle Adélaïde-Joséphine Trouffignole a déposé une plainte en outrage public à la pudeur. Les amitiés particulières ne sont ni prévues ni punies par le Code.

Mais l'outrage aux mœurs, l'inobservance des coutumes sexuelles et la pratique en public desdites coutumes, même lorsqu'elles sont naturellement et couramment observées, subissent la rigueur des lois.

Qui sont Alexis Ferval et son compagnon ?

Deux jeunes gens de bonne famille, élevés chez les jésuites, se sont connus au collège. Ils ont persévéré dans leur affection. Les grands exemples de l'antiquité, du moyen-âge, et des artistes à travers l'histoire du monde, n'étaient pas faits pour les détourner de cette inclination.

Si l'on avait puni Achille, si attaché à Patrocle, nous n'aurions pas eu un des plus illustres héros des âges légendaires.

Si l'on avait puni Alcibiade, nous n'aurions pas eu le siècle auquel il a donné son nom.

Si l'on avait puni Michel-Ange et Shakespeare, l'humanité serait privée des plus puissants de ses artistes. Et je

vous épargne, messieurs, la galerie des ancêtres. Sous bien des portraits de maîtres : homme d'Etat, musicien, peintre, poète, dramaturge, couturier, industriel, on pourrait inscrire un qualificatif propre à le distinguer du commun des hommes. Cela ne les a pas empêchés d'avoir eu le prix Nobel et des honneurs publics.

Un des grands principes de la morale peut se formuler ainsi : « Ne fais ni mal, ni tort, ni peine à personne. Hormis cela, agis comme il te plaît ».

Alexis et son compagnon ont respecté strictement ce triple commandement. Et si Mlle Adélaïde-Joséphine Trouffignole a eu à souffrir dans sa conception des relations humaines, c'est bien parce qu'elle est montée sur un escabeau. Si elle était restée au niveau des humains, elle aurait été épargnée par le scandale. « Plus on est élevé, plus on court de dangers », a dit le poète.

Qu'il me soit permis à présent de faire une comparaison entre ce qui est reproché à ces deux amis, et ce qui n'est pas reproché à tant de jeunes ou vieux citoyens laissés en liberté et jouissant de l'estime publique.

Voici M. Durand fils et M. Durand père. L'un a l'âge d'Alexis. L'autre est ventripotent, solennel, abondant en maximes morales.

Mme Durand est secondée en ses travaux domestiques par une jeune orpheline de dix-sept ans, qui est très jolie et qui est vierge. MM. Durand ont, dès le premier jour, considéré avec faveur cette aimable et fraîche personne qui, elle, n'a rien fait pour retenir leurs regards.

Ils l'ont peu à peu obsédée, assaillie de propositions. Elle a repoussé, de tout son dégoût, M. Durand, à l'haleine fétide. Mais, le printemps y mettant du sien, elle a fini par céder aux sollicitations du jeune Durand, qui n'est pas vilain garçon. Celui-ci n'est pas un novice. Ses aventures lui ont laissé des souvenirs pathogènes, qu'il dispense avec libéralité. De plus, indifférent aux précautions d'usage quand on abuse d'une jeune fille, il est devenu cause que la petite va être mère. La voilà infectée et enceinte !

M. Durand père, qui n'a pas pardonné son échec, exige alors que Mme Durand expulse du foyer familial cette gourgandine aux mœurs dissolues, qui déshonore l'immeu-

bel. Et le fils Durand ne lèvera pas le petit doigt en faveur de sa victime, qui est jetée à la rue, voire au trottoir.

Si Alexis avait agi de même, il ne serait pas en ce prétoire. Il jouirait de toutes les prérogatives d'un citoyen libre et protégé par les lois.

Et pourtant, lequel des deux mérite de la réprobation ?

Est-ce celui qui, respectant les filles, ne les expose pas au drame de la maternité non consentie, celui qui refuse de se conduire en séducteur et en initiateur de débauche, celui qui se jugerait comme un criminel s'il prenait la responsabilité d'un renvoi qui jetterait une malheureuse dans la misère, avec un enfant à naître et le seul recours de la prostitution pour pouvoir la faire vivre ? Ce serait celui-là le coupable ? Non pas !

Le vrai coupable, c'est le Français moyen, qui blâme ce qu'il ne comprend pas, qui condamne au nom d'une morale faillible, puisqu'elle est en contradiction avec une autre morale, souveraine durant des siècles et qui l'est encore pour des millions et des millions d'êtres humains.

La base de cette morale moderne est facile à discerner. Elle est la prolongation des règles imposées aux hommes par leurs chefs militaires, pour que pas une goutte d'humanité future ne soit perdue, pour que tout élan naturel engendre, homme ou femme, une future esclave, un futur laboureur, un futur soldat.

Mais maintenant que la terre est dangereusement surpeuplée, la sagesse ne serait-elle pas de renverser ce dogme ?

Et puisque le tribunal est, non le bourreau obtus qui obéit à la consigne de punir, mais l'appréciateur des circonstances où ce qui fût condamnable peut cesser de l'être, n'appartient-il pas au tribunal de considérer qu'Alexis, certes, ne doit pas être considéré comme un exemple, mais que, même en poussant à des limites extrêmes, à son aboutissement. l'inclination qu'il subit, il ne risquera pas, du moins, d'engendrer un malheureux de plus ou une malheureuse de plus, grossissant la misérable foule de ceux qui sont sans lois et sans pain ? »

Ainsi plaida l'avocat.

PAUL REBOUX.

LE BUCHER

par

MARC DANIEL

Nature droict m'a mené

(Anagramme et devise
de Marc-Antoine de MURET)

Venise, 20 mai 1555.

C'est œuvre de vieillard, je le sais, que de m'asseoir comme je le fais aujourd'hui la plume à la main devant mon écritoire pour conter ma vie au papier indifférent. Le destin le veut, qui nous a faits aussi peu consistants que le sable mouillé où, sur les plages lorsque la mer se retire, l'empreinte de notre pied ne dure que l'espace d'un souvenir. Je sais que si je n'écris pas ce matin ma pensée, elle aura ce soir disparu, quelle que soit mon illusion de l'avoir conservée intacte. Je sais que l'homme que je suis, Marc-Antoine de Muret, âgé de vingt-huit ans, sera irrémédiablement étranger à cet autre Marc-Antoine de Muret que je serai dans dix, vingt ou cinquante ans.

Et je tiens à ce que me demeure comme un havre dans l'avenir la mémoire des années passées, et le visage divin de Jean Frémyot. Que ne puis-je, jusqu'à ma mort que je ne désire ni ne redoute, rester tel que je fus à Toulouse, tel sans doute que je ne suis plus déjà !

Le souffle tiède qui vient de la mer m'apporte une odeur salée de poisson et d'algues, et les senteurs recuites de l'ail et de l'huile chaude. Je devine sur la Piazza la rumeur de la foule et le vol des tourterelles de San Marco, et sous ma fenêtre le chant innombrable des gondoliers me masque le clapotis des rames. Venise. Mais je songe aussi aux Plombs, et aux espions de la Seigneurie...

Je n'ai pas, à quoi bon le nier, le goût du martyr. J'ai fui de Toulouse. Je suis ici comme un proscrit, — un proscrit honoré et bien reçu, il est vrai, — et j'ai renié en public ma propre nature. Mais je n'en rougis pas : il est bon pour des fanatiques ou des illuminés de sacrifier leur vie à leur idée, sans profit pour personne. Si mes juges de Toulouse avaient fait exécuter leur sentence, rien n'aurait été gagné pour mes semblables. Et je ne vois pas quel profit Dieu aurait pu retirer de ce que je n'aurais plus été en mesure de le louer dans ses créatures.

*
**

Je suis né en Limousin, dans un petit hameau de la montagne. Belle occasion de moquerie pour mes ennemis ! Mais, tout enfant, bien plus que les fleurs des champs et les baies sauvages, je goûtais la conversation de notre brave homme de curé et des moines de l'abbaye. Mon père aimait l'étude et les belles-lettres, et m'envoya tôt à Poitiers pour m'y former au latin, au grec et aux disciplines juridiques. Je regrette aujourd'hui que mon indiscipline naturelle ne m'ait pas permis de suivre les cours avec l'assiduité voulue. Ou plutôt non, je ne regrette rien, car ce n'est qu'en tournant le dos à l'école que j'ai fait de moi un homme.

Plus tard je pris maintes fois la route d'Agen, pour y entendre Scaliger que j'admirais, mais surtout, il faut bien l'avouer, parce que j'avais besoin d'être un perpétuel vagabond et que je ne pouvais sans y étouffer me tenir en un lieu plus de six semaines. Cette inquiétude m'est demeurée, et j'espère bien qu'elle ne cessera pour moi pas même au-delà de la mort. Ah, qu'il puisse exister des horizons que je n'aurai pas contemplés...

On m'a reproché certaines des amitiés que j'ai nouées en ces années de Poitiers. Et cependant, mon commerce avec Pierre Fauveau, avec Jean de La Péruze, avec Jacques Vermélian, m'apparaît aujourd'hui bien innocent. Nous lisions dans les poètes de l'Antiquité les frissons du désir, nous écoutions sur les lèvres des philosophes l'apologie de l'amoureuse amitié. Comment n'aurions-nous pas cherché à ressusciter en notre groupe la brillante jeunesse d'Alci-

biade ? J'écrivais alors des vers, bien médiocres, dans le style des élégiaques latins, à une imaginaire Marguerite. Il est vrai que c'est la main dans la main de Fauveau ou de Vermélian que je les composais, et qu'au bord du Clain sur leurs lèvres je comptais les baisers que nécessitait la prosodie... Mais eux, comme moi, ne considéraient ces jeux que comme un prélude à la vie, et c'est ce qu'ils étaient en effet.

Avec tout cela je pris mes diplômes, et je n'avais pas vingt-et-un ans lorsque je fus nommé professeur au célèbre Collège de Guyenne, à Bordeaux. J'en fus fier — et je ne vois pas qu'un autre l'eût été moins que moi en cette circonstance. Ma tragédie de *Jules César* fut jouée par un de mes nouveaux élèves, nommé Michel de Montaigne.

Deux ans plus tard, je vins à Paris et enseignai au Quartier Latin. J'y devins vite à la mode, et seul celui qui a vécu à Paris peut savoir ce que signifie le mot mode dans cette ville exaltante et décevante. J'y goûtai toutes les voluptés que la capitale de l'esprit et du plaisir pouvait offrir à un jeune homme ardent et avide de connaître et de jouir. Foin des érudits moroses qui ignorent la chair, ou qui la traitent comme une importune maîtresse qu'on contente en secret ! Je chantai mes aventures; je remplaçai, sans doute, par des consonnances féminines les noms de mes amis, n'ayant aucun désir de connaître les prisons de l'Évêque; mais j'enrageais de ne pouvoir, comme mon poète préféré Catulle, nommer garçons les garçons que j'aimais.

J'étais bien naïf de m'imaginer que je pourrais, seul parmi les hommes, échapper aux embûches de l'envie et de la haine. Un de mes collègues (je n'ai jamais su au juste qui, et m'en console) s'arrangea pour provoquer un scandale à propos d'une petite aventure que j'avais eue avec un jeune homme dont les moyens d'existence n'étaient pas évidents. Il se trouva que ce jeune était plus ou moins neveu d'un chanoine de Notre-Dame, et je faillis être emprisonné. Mon ami et compatriote Jean Dorat intervint pour m'éviter le pire; mais il fallut quitter Paris.

Depuis plusieurs mois j'étais sollicité de venir enseigner à Toulouse. Je pris donc cette occasion de répondre à la

demande des Languedociens, et vins m'établir auprès du cloître Saint-Sernin. J'aimais cette cité malodorante et spirituelle, sale et souriante dans son atmosphère rose et or. J'y trouvais un appétit de vivre, une insouciance, un goût de la volupté qui correspondaient à ma nature. Et les garçons y étaient beaux comme les anciens Grecs.

C'est ici que je devrais arrêter ces souvenirs, car ce qui se passa ensuite ne peut, sur le papier, que perdre sa vraie signification, — sa signification pour moi.

J'avais connu jusqu'alors le plaisir, l'amitié, l'orgueil : il me restait à découvrir ce sentiment dont nous ne sommes capables que si un dieu prend possession de nous et nous arrache au-dessus de nous-mêmes. C'est un matin, en commentant à un groupe de jeunes gens distraits les *Institutes* de Justinien, que je vis le dieu : c'était un nouvel élève de mon cours, un Dijonnais issu d'une famille de magistrats, les Frémyot. Il était grand, large d'épaules, et ses cheveux blonds s'échappaient en tous sens comme des flots d'or en fusion, qu'il secouait d'un coup de tête rageur. Il ne m'écoutait pas. Pourquoi m'aurait-il écouté ? Il souriait à sa propre pensée et au charme de ses dix-huit ans. Mais à partir de ce jour-là je ne parlai plus que pour lui.

Aujourd'hui encore le souvenir de son baiser me fait glisser la plume des doigts, et mon cœur se fond de désir et mon âme de tendresse. Nous connûmes ensemble des heures telles qu'il n'est peut-être pas permis aux mortels d'en goûter. Nous abritions notre ivresse dans les campagnes de la Garonne, par ces soirs de printemps où le vent des Pyrénées apporte la fragrance des pâturages et des sommets. Nous oublions toute prudence.

Et soudain les Parques coupèrent le fil.

Je fus, à la sortie d'un de mes cours, convoqué au siège de l'Inquisition; on m'y lut une cédula où j'étais accusé de sodomic, avec des détails qui prouvaient que mes ennemis avaient accumulé patiemment leurs preuves contre moi. C'était la condamnation inévitable à la mort, — à la mort atroce du bûcher. Jean fut condamné par le même arrêt.

Comment nous pûmes échapper à notre destin, c'est ce que je ne puis confier même à ce papier sans mettre en

cause mes amis dévoués qui y risquèrent leur propre vie. Jean regagna aussitôt sa ville natale de Dijon, où il est sans doute encore, — vivant aux yeux du monde, mort pour moi comme je le suis pour lui. Quant à moi, un déguisement me permit de sortir de France et de gagner mon présent refuge, où l'hospitalité des Vénitiens me confie un enseignement à la Scuola San-Marco. Je me suis fait de puissants amis et mon existence est assurée pour le présent et l'avenir. Cependant mon image a été brûlée à Toulouse au Capitole, avec celle de Jean Frémyot. Ici même l'Inquisition guette mes défaillances, et le bûcher peut se dresser en Italie comme en Languedoc. J'ai renié ma nature, j'ai blasphémé contre l'amour qui est le mien : car je suis persuadé qu'il y a folie pour un homme à se dresser contre la loi commune, lors même que celle-ci n'est que superstition et préjugé. Un jour viendra sans doute où les hommes auront de l'amour une idée moins étriquée et où les châtimens capitaux seront par la loi réservés à ceux qui ont versé le sang.

Aujourd'hui je dois dissimuler ce papier, mon confident, et songer seulement à marcher sans faiblesse et sans honte sur le chemin qui est le mien : « Nature droit me mènera » (1).

MARC-ANTOINE DE MURET.

(p. c. c. MARC DANIEL.)

(1) Les événements auxquels il est fait allusion dans ce texte sont, en gros, historiques. Un certain nombre de détails (notamment le prénom du jeune Frémyot) sont imaginaires. M. D.

LE PONT SUR L'ADIGE

par

ROGER VERONAISE

« L'amour le plus féroce
est celui de quinze ans. »

*L'eau montait, noire avec des reflets de misère,
Batait de son ressac les arbres et les ponts;
La digue allait céder : ce seraient des saisons
Et des jardins rieurs étouffés par la terre.*

*On commençait à fuir; les garçons demi-nus
Consolidaient la route où, vain et lent exode,
Les femmes, les enfants comme un troupeau qui rôde
Sur des champs desséchés, fuyaient vers l'inconnu.*

*Le soleil ruisselait sur les chairs, implacable
Comme un bourreau marquant au fer rouge les dos
De ces adolescents qui luttaienent contre l'eau
Avec le désespoir d'un barrage de sable.*

*L'eau montait. En désordre on sauvait le bétail,
Les jeunes travailleurs n'avaient qu'un songe en tête :
Ecarter de leurs champs cette menace prête
A déployer ses flots comme un large éventail.*

*Sans hâte, elle montait, devinant que la proie
Ne pourrait échapper. Les garçons étaient beaux :
Les cuisses et les reins ruisselants, et la peau
Noire comme un lambeau déchiqueté de soie.*

*Etendue au soleil, la campagne brillait :
 Ses arbres aux fruits lourds comme des corps d'athlètes,
 Ses sillons d'où partait comme un cri l'alouette,
 Ses vignes, ses champs bruns... l'eau montait, l'eau montait...*

*La digue de son bras unissait deux collines
 Car le fleuve parfois envahissait le val;
 Il y avait longtemps qu'un soir d'été brutal
 Il s'était étalé sur les plaines voisines.*

*Ce fut l'an où l'hiver avait chassé les loups
 Jusqu' autour de Padoue et autour de Crémone.
 Les neiges qu'au printemps la montagne abandonne
 En fondant grossissaient les fleuves tout à coup.*

*La pluie aussi s'était mêlée à cette fête
 Emportant des quartiers de neige, déchirant
 Le névé, bondissant, libérant les torrents
 Et la plaine en un jour fut changée en conquête.*

*On crut la fin des temps; puis vinrent des oiseaux
 Et le fleuve baissa pour qu'on criât : « Prodiges ! »
 Alors on construisit un pont qui sur l'Adige
 Séparait la campagne et le monde des eaux.*

*Mais cette fois, la digue était-elle assez forte ?
 Des nuages de cuivre et d'argent dérivèrent,
 Annonceurs d'orage, et la nuit, les orfraies
 Criaient en tournoyant comme des feuilles mortes.*

*Les vêtements souillés, déchirés sur leur chair,
 Des garçons en sueur, la bouche et les mains lourdes,
 Dévoraient quelques fruits et se passaient leurs gourdes,
 Puis sans presque parler retournaient à l'enfer.*

*L'un cria : « Plus de sable ». Il avait sur l'épaule
 Une entaille où le sang se durcissait déjà.
 Un instant, ce frisson d'échec découragea
 Ces adolescents nus, accablés. « C'est pas drôle »,*

*Dit un autre, les yeux brillants, « avoir lutté
 Pour que tout nous échappe ! », et Guido, le plus fille*

LE PONT SUR L'ADIGE

*Avec ses boucles, sa figure trop gentille,
Répondit : « ...et nos corps, on peut s'en contenter ! »*

*Le silence — un éclair — parut intolérable;
Chacun sans un seul mot devait répondre : « Si ».
Les plus forts, les premiers ôtèrent leurs habits
Ou ce qu'il en restait, puis couchés sur le sable,*

*Leurs cuisses et leurs reins se mêlant, les genoux
Confondus dans la terre et fondus dans la boue,
Tous leurs corps entassés firent comme une roue
De visages bleuis, meurtris par les cailloux.*

*Les sursauts du soleil longs comme des blessures,
De ce corps où chacun sentait : « Je vais mourir »,
Illuminaient un torse, un sexe où le désir
Se bandait comme un arc près d'une chevelure.*

*Ce sourire crispé, c'est Pietro; ces cheveux
Sont ceux de Dominique et cette bouche ouverte
Comme pour un baiser, c'est celle de Laerte;
Guido serre les poings, Rémi ferme les yeux.*

*Les muscles sont broyés, écrasés les visages,
La chaleur de leur corps les quitte avec l'amour,
Leurs ventres accolés s'épousent mais non pour
Un assouvissement différent du courage.*

*L'orage brusquement cravacha tout le ciel;
L'eau tomba lourde, avec des écarts de silence,
Et en léchant les corps avec sa violence
Leur redonnait l'éclat et la douceur du miel.*

*Le fleuve mugissant attaquait à la base...
La digue dut céder quelques rocs. Leurs éclats
Se pourprèrent de sang, mais l'eau ne passa pas
A travers ces mourants durs comme des topazes.*

*La vie avait offert ses enfants les plus beaux;
Alors l'eau tout à coup oublia sa furie
Et les yeux de ces morts, comme des pierreries,
Scintillaient en voyant l'abaissement des eaux.*

*Un mélange de sang, de nuques et de pierre,
De fesses que le roc ou le pied déchirait,
De poitrines, de bras, de cuisses, de jarrets,
Avaient vaincu le fleuve en défendant leurs terres.*

*Il restait deux garçons : l'un vingt ans, fort et brun,
— Il devait annoncer la mort ou la victoire —
Les yeux cernés, les traits creusés, la bouche noire
De tempête et d'efforts, la tête d'un tribun :*

*L'autre, quinze ans, l'amour aurait choisi sa couche,
La courbe de sa joue était celle d'un fruit
Lorsque sur les vergers descend la sombre nuit,
Et ses yeux étaient doux comme douce sa bouche.*

*Les veines à son cou comme un ruisseau de sang,
Le premier mit sa trompe aux lèvres; la vallée
Résonna comme un cri dans la brume salée
Qui couronne la mer à l'entour des brisants.*

*L'autre le regardait... De tous tes yeux regarde,
Enfant, esclave de ton amour, le garçon
Qui chante avec son souffle à la fois la rançon
De la terre et le prix de votre sauvegarde !*

*Regarde... la fatigue au milieu du vent
L'a fait mettre à genoux, sourd et tragique Orphée,
Sa gorge éclate et comme une lyre brisée
Livre à tous les échos son sang avec son chant.*

*Il mourait, et l'enfant déchirant sa culotte
Avec le poing, les yeux brouillés par trop de pleurs,
Mordant sa lèvre comme on arrache des fleurs,
Et sûr de son destin tel un jeune despote,*

*Le corps lisse, le front brutal, presque sérieux,
Nu dans le vent jaloux qu'il touchât encor terre,
Se jeta dans l'eau sombre aux reflets de misère
A l'endroit où l'écume avait les traits d'un dieu.*

ROGER VERONAISE.

LES DROITS HUMAINS

ET

LE DÉNI DE LIBERTÉ SEXUELLE

par

RENÉ GUYON
Professeur de Sexologie

Nous avons proposé, dans nos *Etudes d'éthique sexuelle*, de libérer les activités sexuelles de l'humanité, aujourd'hui réduites et persécutées, et de les régir par une doctrine dont les bases scientifiques si logiques sont la Légimité et la Liberté des actes sexuels. Je ne reviendrai pas ici sur cette démonstration. Elle a eu la chance de réunir des approbations dont je suis fier, et des critiques injurieuses dont je ne le suis pas moins, quand je considère la qualité intellectuelle de certains de ceux qui me les ont adressées. Il suffira de rappeler que la substance de cette doctrine de libération est que les organes et les actes sexuels sont tout aussi *amoraux* que toutes autres manifestations physiologiques des êtres vivants, et par conséquent d'une indiscutable légitimité pour qui les exerce : amoralité et légitimité qui entraînent et justifient comme indispensable corollaire la liberté fondamentale d'utiliser ces organes et d'accomplir ces actes à sa guise, dès que cela a lieu sans violence, contrainte ou fraude.

DÉNONCIATION DE LA SUPERSTITION DU PÉCHÉ CHARNEL

La chose singulière est que cette démonstration ait pu paraître une extraordinaire nouveauté à certains : alors qu'en réalité elle a été admise et mise en pratique pendant

des siècles par les peuples anciens (notamment nos ancêtres intellectuels de la Grèce et de Rome) et par presque toutes les races humaines. C'est parce qu'un système idéologique contraire a été apporté et imposé, il y a quelque deux mille ans, par le judéo-christianisme, et règne encore chez les sociétés occidentales d'aujourd'hui. Ce système a été inspiré par une superstition métaphysique des anciens Hébreux (qui la tenaient d'ailleurs probablement des Sumériens) : la superstition du Péché Charnel, qui est un anathème lancé contre la sexualité en bloc avec accompagnement d'ingénieuses dépréciations et de redoutables sanctions pour qui n'accepte pas cette histoire merveilleuse et ne se soumet pas à ce tabou si bien apparenté à tous ceux qui encombrèrent le cerveau craintif des premiers humains.

Il y a donc eu là deux courants d'idées contraires et irrécconciliables. Le rationaliste tolérant est parfaitement disposé à admettre qu'ils peuvent co-exister et se respecter mutuellement. Mais l'ambition du puritain prohibitionniste est tout autre : il entend imposer à tous son système, c'est-à-dire soumettre à sa conception de la vie sexuelle ceux-là même qui rejettent la superstition du Péché. C'est cette prétention qui rend toute révision de la politique sexuelle si laborieuse. C'est elle qui donne à cette controverse entre deux doctrines, laquelle devrait rester éminemment intellectuelle et pratique, une allure surprenante de fanatisme qui n'est pas sans rappeler les batailles religieuses d'autrefois : et à bon droit, sans doute, puisque, bon gre mal gré, c'est une superstition d'ordre religieux qui est acceptée par les uns et rejetée par les autres.

UNE CIVILISATION D'ESCLAVAGE SEXUEL ET D'ÉMASCULATION

Il arrive donc aujourd'hui que beaucoup d'esprits rationnels demandent une révision de la question sexuelle. Ils en ont bien le droit certes : car il apparaît précisément que les restrictions, indéfendables selon ces esprits, apportées à la vie sexuelle des humains, ont créé pour ces derniers une civilisation qui est essentiellement *une civilisation d'esclavage sexuel*.

Nous avons démontré, également dans les *Etudes d'éthique sexuelle*, de quelles prohibitions sectaires et fanatiques cet esclavage est formé. Nous l'avons vu créer les névroses, les souffrances physiques et morales, les désespoirs, les rancœurs. Nous avons vu les mœurs dominées par les puritains exigeants, pourchasser toute velléité d'indépendance sexuelle non classée dans le cadre étroit d'un « mariage » qui est lui-même devenu avec docilité une manifestation d'ordre métaphysique par sa transformation en « sacrement ». Nous avons vu la loi se faire complice des prohibitions religieuses en faisant dans certains Etats une infraction criminelle des relations sexuelles ou des cohabitations accomplies en dehors de ce cadre matrimonial. Au point que les décisions de certains tribunaux déclarent qu'il y a calomnie (slander) à imputer à des filles ou à des femmes un « manque de chasteté », c'est-à-dire, ne l'oublions jamais quand on emploie cette expression ridicule, l'imputation de ne pas se conformer servilement à la superstition du Péché Charnel ! Nous avons vu enfin ce fanatisme aller jusqu'à interdire, pendant des siècles, la discussion, la controverse, les recherches scientifiques, les expériences de la fonction de reproduction. « On peut se demander, écrit le *Rapport Kinsey*, quelle connaissance scientifique nous aurions des fonctions digestives si les tabous originaires dans notre propre société avaient concerné la nourriture et l'alimentation » (1). SAMUEL BUTLER, dans *Erewhon*, avait déjà produit une satire de ces ignorances conventionnelles en supposant une société où être malade... constituerait une indécence soigneusement dissimulée. Les techniques mêmes qui ont toujours embelli et exalté l'art et la science des activités sexuelles ont été dénoncées, prohibées et même punies par la dictature puritaine, sans souci des préférences de chacun.

Le refus de l'expérience sexuelle est à la base de l'éducation dans ces sociétés. Il prépare, comme toutes les ignorances, des vies ingrates, gâchées, malheureuses et lourdes de rancœurs. Il traduit bien l'outrecuidance de ces prohibitionnistes qui ne connaissent pas la vie sexuelle *réelle*. Ce dont ils parlent est une vie sexuelle *artificielle* qu'ils ont modelée dans leur esprit en partant des idées fausses

(1) *Sexual Behaviour in the human male.*

de chasteté, d'abstention charnelle. Ils s'obstinent bon gré mal gré à prendre cette émasculatation pour la vie des sexes. Ils ignorent la Nature, et d'ailleurs la haïssent : car, dans leur système, c'est la Nature elle-même qui est devenue ce Péché qui les hante et les abrutit.

EFFETS DESTRUCTIFS DE LA CIVILISATION ANTISEXUELLE

L'esclavage sexuel imposé aux sociétés modernes est une des raisons pour lesquelles ces sociétés craquent de toutes parts. On n'y entend parler que des faillites du mariage, des pourchas arbitraires des courtisanes jadis honorées et aujourd'hui traitées en criminelles, des névroses qui conduisent souvent au suicide ou aux meurtres sexuels. La machine humaine n'est pas faite pour supporter ces privations sexuelles que les fanatiques entendent lui faire subir, et elle se détraque de plus en plus sous les coups à elle infligés par les émasculateurs puritains.

Le moins que l'on puisse constater est un *malaise général*. Les plus entreprenants se réfugient dans des hystéries politiques aux déclarations grandiloquentes ou puérilement provocatrices, qui s'excommunient violemment les unes les autres. On dirait que la société occidentale moderne a conscience d'un « manque à gagner » qu'elle constate douloureusement sans cesse : elle a tout perdu de la joie de vivre des sociétés païennes, qui était pour les quatre cinquièmes faite de sexualité satisfaite, voire étalée. C'est un mécontentement de vivre qui l'a partout remplacée ; partout, car le fanatisme prohibitionniste entend s'imposer même aux groupements humains en dehors de la discipline chrétienne, notamment à ces pays colonisés jadis heureux et maintenant se mourant de consommation et d'ennui comme ces malheureuses îles du Pacifique qui avaient jadis mérité le nom d'îles d'amour...

Aussi la société moderne, dans le domaine de la sexualité, quand elle ne donne pas le spectacle d'une abdication lamentable des raisons et des volontés, donne alors celui d'une hypocrisie conventionnelle qui ne trompe personne. Tout le monde y pense à la Sexualité, terre promise ; tout le monde y désire les actes sexuels (qu'ils soient ou non décorés du nom d'Amour) ; et tout le monde, brimé par

LES DROITS HUMAINS

des fanatiques arrogants, n'ose en parler. Y a-t-il une servitude plus irritante et plus humiliante ?

LA RÉVOLTE DES ASSERVIS SEXUELS

Or nous sommes beaucoup qui croyons le temps venu de relever ce défi, de cantonner dans leur esclavage préféré les fanatiques de la continence, mais de restituer enfin aux autres humains la liberté naturelle des sexes.

Si ce qu'on appelle la morale sexuelle est définitivement en conflit avec la raison et l'intelligence, c'est la morale sexuelle qui doit être modifiée ou disparaître; sinon on végète lamentablement dans une société retardataire (backward) quelque soit le prétendu degré de civilisation dont elle se targue parce qu'elle a des rhéteurs grandiloquents, des machines compliquées ou des armes étonnamment destructrices.

Le temps est venu de la révolte des asservis sexuels : ils ont le droit et le devoir de travailler à l'affranchissement sexuel de la société. Ils ont d'ailleurs pour les soutenir et les aider dans cette grande tâche toutes les études libératrices qui ont été faites si hardiment et si noblement dans la première moitié du vingtième siècle par tous ces sexologues entreprenants dont les noms seront liés dans l'avenir à la libération sexuelle de l'humanité : les Siegmund FREUD, Havelock ELLIS, Magnus HIRSCHFELD, Norman HAIRE, Harry BENJAMIN, Alfred KINSEY, Maurice PARMELEE, A.-P. PILLAY, William J. ROBINSON, Bertrand RUSSEL, Robert BRIFFAULT, et tant d'autres qui, par leurs recherches personnelles ou leurs publications encyclopédiques ont parfois joint à la gloire des pionniers celle des persécutés.

LA LIBERTÉ SEXUELLE

ET LA DÉCLARATION DES DROITS HUMAINS (1948)

Tous les asservis sexuels ont eu un espoir quand fut proclamée en 1948, par l'Assemblée des Nations Unies, la « *Déclaration Universelle des Droits Humains* ». Celle-ci impose notamment (article 18) la liberté de pensée et de conscience. La liberté sexuelle est en germe dans cette déclaration : mais en germe seulement, car en pratique

les pays prohibitionnistes ne se croient pas obligés par là à modifier leurs dénis de liberté sexuelle. Qu'ils y soient cependant obligés par la lettre et par l'esprit de cette Déclaration honnêtement interprétée, c'est ce que veulent faire reconnaître les défenseurs de la Liberté sexuelle.

La liberté de conscience et la liberté de penser jouent essentiellement dans le choix des convictions philosophiques ou religieuses. Ce sont elles qui permettent d'adopter celle que la raison ou la sensibilité recommandent, et par exemple d'être déiste, athée ou agnostique à sa guise. Il a fallu des siècles — siècles de luttes sanglantes et d'effrayants martyrologes — pour mettre fin par cette conception pourtant élémentaire au règne des tabous et des mythes entourés d'un respect sacré. Mais il reste quantité de gens encore qui ne conçoivent pas que ce même choix librement conscient doive *s'appliquer à la morale sexuelle*. Les religions révélées notamment, qui ont perdu tant de terrain pendant les deux derniers siècles, essaient avec la ténacité du désespoir d'imposer au moins leur *morale sexuelle* et prétendent que celle-ci (même quand elle n'est que la séquelle d'une superstition déterminée comme nous l'avons vu dans le cas du Péché Charnel) est *la morale universelle*, bref une sorte de dogme indiscutable.

Cette prétention est donc une atteinte inacceptable à la liberté de conscience. Chacun a le droit d'avoir sa morale, même et surtout sexuelle, conforme à ses convictions. Et quand les mœurs ou les lois d'une majorité prétendent lui imposer, par coercition et par poursuites pénales, d'observer les conséquences d'une morale issue d'un dogme, c'est exactement la même chose que si on voulait lui imposer de cette manière ce dogme lui-même : *c'est une violation identique de la liberté de conscience*. C'est donc un devoir pour les défenseurs de cette liberté reconnue par les Droits humains de combattre des lois qui, la défiant, imposent délibérément dans leurs dispositions *les conséquences d'un dogme* alors que le dogme lui-même a été rejeté librement par eux.

Mais la Déclaration des Droits Humains elle-même a trahi cette liberté de conscience qu'elle prétend proclamer.

Car on y trouve un article 29 (2) qui déclare que « dans l'exercice de son droit et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui; — ceci est parfait, mais voici qui ne l'est plus — « et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique ». La Déclaration proclame ainsi sa croyance à une « morale » type, en s'appuyant sur laquelle les législateurs pourront restreindre la liberté de conscience elle-même précédemment garantie. Or c'est une erreur de principe et un redoutable danger.

On a le droit de déclarer *universelles* des règles scientifiques qui ont été découvertes par l'observation et vérifiées par le jeu répété des phénomènes naturels ou provoqués, *mais il n'y a pas de science de la morale*; il n'y en a pas plus qu'il n'y a de science de la philosophie ou de la religion. En ces cas, il n'y a que des préférences intellectuelles ou sentimentales pour des systèmes : et ces préférences sont en grande partie dictées par la sensibilité.

C'est avec ce recours final à une « morale » tenue pour indiscutable et souveraine que l'on pourra introduire ou maintenir dans les législations des lois antisexuelles comme celles que nous trouvons dans certains États (heureusement rares) dominés par les puritains : lois qui font une infraction criminelle de l'acte sexuel accompli hors mariage ou de la cohabitation volontaire d'un homme et d'une femme qui pratiquent l'union libre. Nous retombons, par ce mot dangereux et arbitraire de « moralité », dans le domaine des tabous auxquels cette conscience prétendue libre n'arrive pas à se soustraire. On retire d'une main, hypocritement, ce qu'on a donné de l'autre (avec regret, n'en doutons pas).

Il ne s'agit donc plus ici de cette interprétation juridique de la Liberté de Conscience (article 18) dont nous avons démontré l'application naturelle à la liberté morale. Il s'agit d'un fait bien plus grave. C'est en dépit de cette liberté et de sa proclamation trompeuse qu'en matière sexuelle la « morale » — qui n'est autre que celle du Tabou

et du Péché (c'est la même chose) — va continuer ses efforts et multiplier ses prohibitions, bref détruire toute liberté sexuelle véritable. Car la vraie liberté consiste précisément en le droit d'être en désaccord par ses pensées, par ses discours, par ses enseignements et *par ses actes* avec cette morale empirique à laquelle la Déclaration n'hésite pas cependant à se référer.

Tout légiste sait qu'il n'y a pas un moindre danger, bien qu'il soit plus indirect, dans les mots « ordre public et bien-être général ». Ces mots n'ont pas plus de définition précise que la morale elle-même. Ils varient avec les pays, voire avec leurs gouvernements successifs. L'ordre public chrétien comporte la monogamie, l'ordre public musulman la polygamie. Nous sommes dans un arbitraire tel que le malheureuse liberté de conscience trahie et bafouée n'a plus de possibilités de s'affirmer et de diriger la conduite sexuelle de ceux dont les activités raisonnées et convaincues seront contraires à ce redoutable article 29 de la Déclaration.

Il y a plus. On sait que les Nations Unies ont fait grand bruit de l'interdiction, par une Convention Internationale, du génocide, c'est-à-dire de la destruction en masse d'un groupement humain. Or, dans l'énumération des groupements ainsi protégés, sont mentionnés les groupements *nationaux, ethniques, raciaux ou religieux* (article 2). On remarque de suite que les groupements déterminés par une conception politique ou éthique ne sont pas mentionnés. Résultat : par exemple les communistes peuvent détruire un groupement capitaliste et inversement les capitalistes peuvent détruire un mouvement communiste sans tomber sous la définition (on en est réduit à se demander si, dans l'état déplorable des passions déchainées et affichées de ce siècle qui dérobe une inhumanité encore inégalée sous des mots sonores, ce n'est pas cela que l'on veut...). Par exemple encore, à notre point de vue, un groupement d'homosexuels peut être détruit par les sectaires d'un pays hétérosexuel et taboutiste au nom de la « morale » outragée de ce dernier : reproduction, acclamée sans doute par les puritains, de la vieille histoire de Sodome détruite par

une pluie de feu (ce qui était sans doute la bombe atomique de ce temps-là...). Tout cela est très insuffisant, très alarmant. Comme dans toutes ces Conventions Internationales dont la façade brillante ne manque jamais de dissimuler des réserves inquiétantes qui auraient honte de s'affirmer au grand jour, on en est réduit à se demander qui l'on trompe; on est en droit de demander des précisions : on est en droit d'exiger qu'une protection indiscutable soit accordée aux groupements rejetant la superstition du Péché Charnel et pratiquant la Liberté sexuelle intégrale.

Avec les textes que nous venons de citer, tout s'écroule donc, et, une fois de plus, les prétendus Droits humains n'aboutissent plus, en matière de sexualité, qu'à une réaffirmation de cet esclavage où les maîtres demeurent les conformistes des religions et des morales de continence.

(A suivre.)

RENÉ GUYON.

DANS NOS PROCHAINS NUMÉROS

DES TEXTES DE

GEORGES PORTAL

CARLO COCCIOLI

JACQUES ROBICHON

JEAN BUSSON

TENTATIVE

Poème de ABOU NAOUAS

ABOU NAOUAS est né deux siècles après Mahomet. Il a la spontanéité d'un François VILLON, la mélancolie d'un BAUDELAIRE..., une âme fière et révoltée, orgueilleuse et triste.

L'œuvre de ABOU NAOUAS est une page glorieuse de l'histoire de la poésie de la Syrie... et une source interminable pour des études interminables sur un poète très discuté, mais le plus aimé de son temps. Ce qui caractérise sa poésie est l'homosexualité et le vin...

ABOU NAOUAS a beaucoup intéressé des savants européens, plusieurs études le concernant furent écrites par des professeurs français et arabes, et elles sont à la bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris. Il a été le sujet de thèses de nombreux Irakiens, Syriens et Egyptiens.

Il est accepté par les professeurs de nos Ecoles secondaires, et si ses poèmes homosexuels ne sont pas inscrits aux programmes officiels, ils sont souvent dans les pupitres des étudiants... cachés, mais aimés, comme un diamant noir maudit.

La musicalité particulière de ses poèmes rend la traduction malaisée.

*Je veux parcourir le monde...
Traverser les mers de Chine,
Mais je reviens... toujours
Vers ta maison oubliée entre les collines.
Tu es pour moi la tranquillité
Dans un monde qui me la refuse...
Je cherche toujours à te voir
Comme je t'ai éternellement vu...
Grave... jeune... et insouciant...
Je cherche à te tromper
Pour t'aimer davantage.
Ma tromperie n'est que l'élan
Continuel qui me pousse vers toi
En vain, j'ai cherché d'autres étreintes...
Et d'autres baisers...
Oh ma vie...
Je ne suis qu'une pauvre araignée
Qui s'est faite étrangler dans ses propres fils...*

ABOU NAOUAS.

(Traduit par RAFFI RATEB.)

L'HOMME DU MUR DÉMOLI

par

ROBERT SAINT-JUST

L'Homme du Mur Démoli sourit en regardant vers l'ouest. Mais qu'y pouvait-il voir ? Il y avait bien longtemps, à ce qu'il lui semblait, que la Femme des Anges, un jour de noir de gris, avait disparu par là, sans se retourner, pour aller rejoindre ceux qu'elle aimait quand elle habitait la terre. L'Homme du Mur Démoli avait creusé pendant cinq jours avec ses mains. Le sol était dur ; mais il fallait qu'il creuse. Il fallait enterrer la Femme des Anges puisqu'il l'avait tuée. D'abord elle l'avait insulté. Il entendait encore ces paroles qu'une nuit, au pied du mur démoli, elle lui avait chuchotées :

— T'as pas l'béguin d'la Fille de l'Air ?

Elle avait pris pour dire cela un air tellement câlin, avec des mots qu'elle n'avait pas accoutumé de dire. Cette phrase l'avait pénétré comme pendant l'été les asticots qui rongent la charogne. Il se sentait pris de panique. Avait-elle une raison de lui poser cette question ? Il fallait agir vite ou répondre. Mais quoi ? Il n'aimait pas parler. Il disait ses phrases en lui ; il les répétait puis, au moment d'ouvrir la bouche, il s'apercevait qu'il était trop tard et il se taisait. Ce jour-là, stupéfait, il ne pensa même pas à ce qu'il allait prononcer. Il avait envie de rire aux éclats, de ce rire qui fait mal partout, qui étouffe. Et il entendait encore la Femme des Anges :

— T'as pas l'béguin d'la Fille de l'Air ?

Alors il saisit la femme par les cheveux. Il ne savait pourquoi à ce moment il désira l'aimer, l'aimer beaucoup, de toutes ses forces et puis l'embrasser, l'étreindre, la posséder. Mais ses mains descendirent au long du visage. Au

passage il frôla la bouche rouge, si rouge, comme un fruit sans péché, de la Femme des Anges. Et plus bas, à la rencontre du cou, il sentit une chaleur, puis un battement rapide sous ses doigts, un rythme inhumain sous ce cou si fragile; une vie intérieure qu'il aurait voulu voir, sentir de plus près. Alors il serra de toutes ses forces. Cela craqua dans sa chair et il ne sentit plus rien. C'est ainsi qu'elle mourut. Un désespoir brouilla son sang, ses yeux, son corps. Alors il dit :

— J'ai tué la Femme des Anges.

Et trouvant trop laid le « tué » :

— J'ai fait morte la Femme des Anges.

Pendant il ne pouvait s'empêcher de penser qu'il avait assassiné sans réfléchir, pour un mot qui n'aurait pas dû être dit, un mot prononcé trop bas. Encore n'en était-il pas tellement certain et n'eût-elle rien dit, la même chose serait sans aucun doute arrivée. C'était sa soif de posséder qui l'avait entraîné jusque-là. Il ne savait plus exactement ce qui s'était passé en lui. Était-ce la répercussion dans son âme de la jalousie de la Femme des Anges, ou son désir de possession trop parfaite, ou les deux à la fois ? En tout cas, l'acte était accompli. Pour la première fois, il eut peur de fermer les yeux, de bouger. Mais il fallait faire quelque chose. C'était toujours en lui : « Il faut faire quelque chose ». Faire ou dire. Et cela provoquait dans son esprit une obturation complète, comme un claquement de porte brusque et définitif. Il n'y pouvait rien et, malgré ses efforts, c'était pour lui un choc qui le rendait nerveux et méchant. D'endormi, soudain brutal. A vrai dire, il connaissait peu la Fille de l'Air. Il l'avait rencontrée un jour où tous les gens souriaient.

Oui, ce jour-là, tout le monde souriait, la Fille de l'Air aussi. Elle paraissait heureuse. Mais était-elle vraiment comme les autres ? La Femme des Anges lui dit :

— C'est la Fille de l'Air.

Il le savait et il savait aussi que c'était une phrase qui en appelait une autre. Il tendit l'oreille :

— Tu la connais ?

— Je la croise parfois comme toi, c'est tout.

— Mais elle t'a souri !

— Tout le monde sourit !

— Tu crois ?

Comme elle était douce et rauque, sa voix ! Elle tremblait légèrement, elle avait peur, semblant suivre un rythme musical. On aurait dit un rire murmuré, presque une plainte. Sans plus un mot, ils étaient allés au pied du mur démolé où souvent ils s'aimaient. Et là, dans une étreinte, elle lui avait demandé :

— T'as pas l'béguin d'la Fille de l'Air ?

Puis il avait tué. Et à genoux à côté de la Femme des Anges, il se mordait les doigts, il sanglotait :

— C'était à moi de mourir.

Et il embrassait la femme, la pressait contre lui. Il voulait la réveiller. « Elle n'est peut-être pas morte, songeait-il. Et si elle l'est, je veux faire un miracle ». Mais plus il la touchait, plus elle refroidissait. Quand elle fut glacée et raide, il pensa qu'il n'y avait plus rien à faire et il attendit. Quand la lune vint éclairer la partie du mur jusqu'alors dans l'ombre, il se leva et alla creuser le trou. Au début, c'était dur. Ses ongles s'usaient, ils saignaient, mais il creusait sans cesse. Il pensait à ce qu'aurait pu être sa vie auprès de la Femme des Anges si au lieu d'avoir fait ce geste, il avait pu répondre. Mais les mots toujours s'étrangeaient dans sa gorge.

A dire vrai, c'était un mort qui cherchait féroce-ment sa place pour dormir. Mais l'homme saignait, se faisait mal. C'était, pensait-il, une punition pour son acte, une bien faible punition. Une autre l'attendait, plus dure, plus pénible : ce serait de vivre encore six mois sans la Femme des Anges. Six mois pendant lesquels sans cesse il penserait à elle. Il serait obligé de se retenir pour ne pas aller la rejoindre sur l'heure. Ce qu'il regrettait surtout, ce n'était pas de l'avoir tuée, mais de l'avoir perdue. Ses larmes lui brouillaient la lune et il songeait : « Je voudrait saigner des yeux. Peut-être ne t'aimais-je pas assez ? ».

Tous les soirs, dès l'apparition de la lune, il creusait son trou et il pleurait. Le cinquième jour, une larme tomba sur le dos de sa main. On aurait dit un morceau de flamme.

En y regardant bien, il vit que c'était du sang. Alors il se leva, rit jusqu'à s'en couper la respiration et hurla :

— J'ai terminé mon trou !

Son cri déchira la nuit et l'écho revint pour lui faire peur. Il sursauta, fit quelques pas vers la morte, et l'attrapant par les cheveux, l'entraîna vers l'étang, de l'autre côté du mur démoli, par les chemins abandonnés où nul ne va sans un malheur à cacher, sans le regret d'un bonheur ou d'une honte. C'est le chemin des solitaires. Il est embaumé par les narcisses et les cris lugubres des grenouilles transpercent les corps déjà perdus qui vont à la dérive, sans force, sur l'étang. Quand il fut arrivé sur la rive, il déshabilla le cadavre pourrissant de la Femme des Anges, et puisant de l'eau dans ses deux mains unies, il l'arrosa tout entier. C'était sa toilette de morte. Pauvre morte ! Il essaya de se rappeler leur rencontre. Les images se brouillaient devant ses yeux. La fatigue le clouait sur le sable. Il eut peur de ne plus pouvoir bouger. Il mit les mains à sa poche. Encore une fois il appela à lui les images. Mais il y avait toujours un trou noir, quelque chose de vague, un balancement dans la tête, la Femme des Anges Morte, et puis plus rien. Il chercha le carnet qu'il portait sur lui et il lut :

La rencontre.

...Cela fait trois jours que je suis là. Trois jours pendant lesquels j'ai visité le Mont de la Mule... Aujourd'hui, je suis allé vers la baie. Le sable était chaud et le soleil éblouissant. La mer remontait en vagues légères. J'étais triste parce que j'étais seul; et l'émotion s'élevait en moi. Le silence était trop grand, le soleil trop brûlant et la mer, la mer montait et mangeait le sable. Au loin, une bête hurla. Je tournai la tête et j'aperçus un chien qui bondissait aux limites de l'eau. A quelque distance, une forme allongée. Mais qu'était-ce ? Une angoisse étreignit ma poitrine. Je courus très vite, comme jamais je n'avais pensé que j'aurais pu le faire. Un jeune homme étendu dans l'eau souriait au ciel. Ses yeux ouverts avaient déjà le regard fixe des morts. En me voyant arriver, le chien s'enfuit vers la ville. Je fus presque heureux de n'être plus seul. La marée montait. Je pris le jeune homme par le bras et courus

L'HOMME DU MUR DÉMOLI

vers la ville, sur les traces du chien. A la première habitation, je m'arrêtai, ému, essoufflé, et demandai qui était cet inconnu noyé. La femme qui me répondit poussa un léger cri en se frottant la gorge et dit : « Montez là-haut, sur la place, à l'auberge. C'est là qu'il habitait. » Sans plus attendre, je repartis.

A l'auberge, lorsque j'arrivai, quelqu'un debout près du poêle, pleurait. « Je vous attendais, vous ou quelqu'un d'autre. Cependant, c'est vous que je préfère. Je suis la Femme des Anges. »

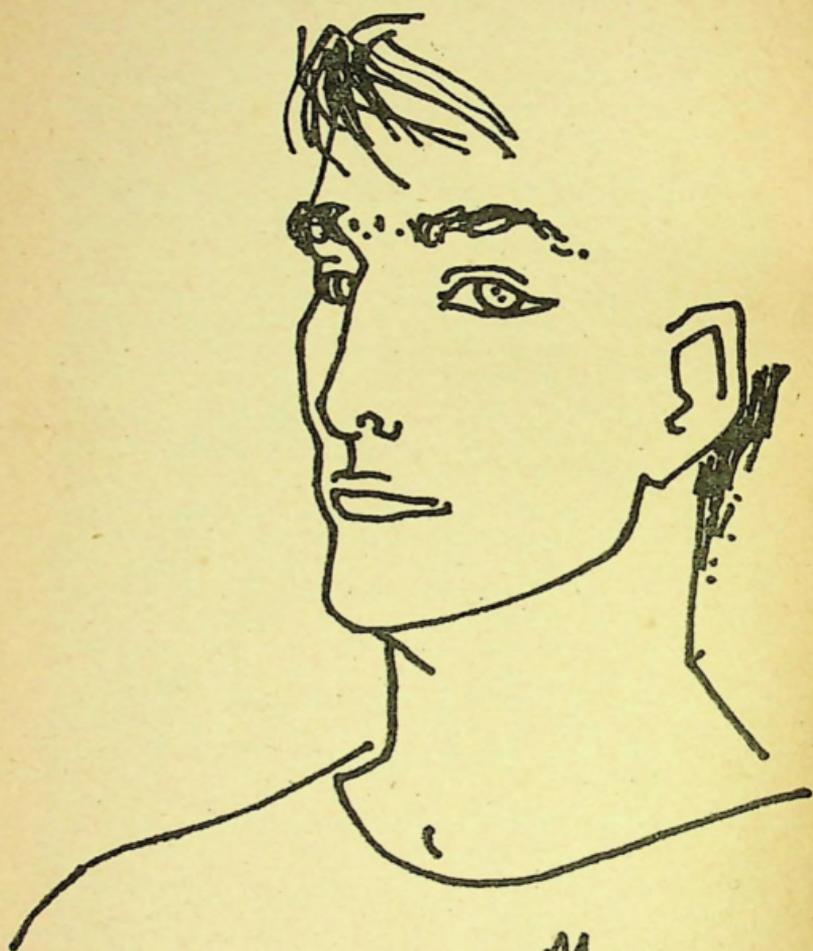
L'Homme du Mur Démoli ferma son carnet et regarda le mort. On aurait dit, dans sa pose détendue, les deux mains jointes au niveau du cou, qu'il le suppliait de terminer ses obsèques au plus vite.

L'Homme du Mur Démoli prit le corps dans ses bras et lentement il allait vers la fosse. Quand la tombe fut comblée, il y déposa un narcisse.

A Paris, il loua une chambre qui donnait sur la Seine. Autour de lui, toutes les maisons avaient des portes et des rires. Il n'osait y pénétrer. Au reste, qu'aurait-il fait dans des maisons ? Il s'était fixé jusqu'au dix octobre. Cette séparation d'avec la Femme des Anges n'était qu'un juste déchirement, une réparation à son crime. Un jour, dans la rue, il rencontra la Fille de l'Air. Elle sourit mais il tourna la tête. Ce soir-là, il prit sa décision. Il attendit huit heures, assis sur un banc. Il pensait : « je ne tirerai pas dans le cœur. Je veux qu'il reste vivant. Je tirerai dans la tête ».

A huit heures, il se tua à la première balle.

ROBERT SAINT-JUST.



Morus

LA FEMME HOMOPHILE

DANS LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

Le problème de la femme homosexuelle dans la société contemporaine est, dans son ensemble, connexe à celui de l'homme homosexuelle.

C'est pourquoi, je crois utile de poser le fait devant un groupement comme le *Comité International pour l'égalité sexuelle* (C.I.E.S.) et la revue française *Arcadie*, mouvements qui entendent réformer l'opinion publique, la morale conformiste, lutter contre les préjugés et défendre les droits sociaux des homosexuels en général.

Si l'étude de l'homosexualité masculine a fait l'objet d'ouvrages et d'enquêtes d'une valeur incontestable (*Rapport Kinsey*; D.-W. CORY : « *L'homosexuel en Amérique* », œuvres de H. ELLIS, M. HIRSCHFELD, W. STEKEL, S. NACHT, JUNG, etc.), par contre, les investigations scientifiques et l'étude objective de la femme lesbienne laissent à désirer.

Pratiquement, nous avons peu de sources d'informations, d'observations analytiques, de renseignements neutres. La littérature spécialisée, en ce domaine, se borne le plus souvent, à être uniquement descriptive et les cas cités sont toujours des exemples excessifs qui témoignent de comportements de névrosées dont une cure psychanalytique aurait généralement raison.

Quant à la littérature romancée, — en excluant celle essentiellement érotique ou pornographique spéculant, dans un but commercial, sur les complexes libidineux et les refoulements psychiques des lecteurs, nous rencontrons, ou quelques rares autobiographies plus ou moins transposées (« *Puits de solitude* », de R. HALL; « *Vae Solis* », de M. L. DOUDART DE LA GRÉE) ou encore des sources d'inspiration travestie donnant un pâle reflet de la réalité. Dans ces œuvres, la « bonne morale » est respectée : l'une — au moins — des héroïnes faisant « amende honorable ». (*Olivia*, « *Rempart des Béguines* », de FR. MALLET; « *Mädchen in Uniform* », de CHR. WINSLOE) laquelle consiste — tel un « happy end » cinématographique — à retourner vers l'homme ! L' « autre », devant rester sur sa « faim », de « femme damnée, de désaxée, de femme perverse » (!).

Or, en réalité, je pense que le problème de l'inversion féminine est à la fois plus complexe et plus simple.

J'entends : simple en soi, si l'on considère que le phénomène lesbien est une fantaisie de la nature, — au même titre que d'avoir un système pileux roux ou d'être gaucher —, et qu'il est le témoignage de notre bisexualité initiale, dont les hasards de la vie ou, parfois, le choix conscient et raisonné (libre-arbitre) ont permis l'éclosion.

Mais il est complexe en ce sens que la société, de par sa mainmise perpétuelle sur la liberté individuelle, entend contrôler, défendre, diriger une éthique basée sur la majorité et que la minorité — qu'elle soit sexuelle, raciale, religieuse ou politique — est toujours sujette à suspicion et à répression. Tant il est vrai que la force du nombre reste néanmoins craintive devant l'influence éventuelle d'une minorité qui lui ferait perdre ses assises !

Cependant le comportement de la femme homophile bénéficie de sa part d'une certaine tolérance. Les raisons qui motivent cette dernière sont assez curieuses. Il y entre divers éléments basés sur des jugements bien sujets à caution. Entre autres : les formes souples de la femme font que les hétérosexuels trouvent ces amours gracieuses, mais — et il convient de le souligner — « sans importance ». Ils n'en retiennent que l'aspect du plaisir des sens. A leurs yeux, ces amours ne sont que des manifestations de détraquées, de vicieuses ou des toquades de collégiennes attardées qui, tôt ou tard, découvriront — avec ivresse, croient-ils ! — la puissance émotive de la virilité masculine. La femme reste dans l'esprit de la société actuelle l'*objet* et non le *sujet*. Elle ne voit dans l'homosexualité de la femme qu'une tentative, parmi d'autres, de concilier son désir d'autonomie et la passivité de sa chair. En dépit de quelques droits accordés (droit de vote, par exemple) — comme un os jeté à un chien affamé — elle persiste dans une appréciation — dont l'origine se perd dans la nuit des temps — à la considérer comme un être inférieur : « *Kinder, Küche, Kirche* » (1), selon le dicton allemand. La femme étant à ses yeux un « minus habens » elle admet plus ou moins, avec une certaine complaisance, ses « faiblesses », ses « égarements » lesbiens. Ceci, bien entendu, pour autant que la lesbienne n'éprouve point le besoin de s'affirmer.

Les individualités à l'âme trempée, progressistes et au caractère suffisamment indépendant sont toujours aux yeux du pouvoir établi considérées comme des éléments dangereux !

D'autre part, si, en général, la femme homophile est moins l'objet de sarcasmes de la part de la société, c'est qu'il faut aussi tenir compte du fait que ses amours sont plus discrètes que celles de ses compagnons homosexuels. Sans attirer l'attention sur elles, il est normal — parce que rentré dans les habitudes — de voir

(1) *Enfants, cuisine, église.*

LA FEMME HOMOPHILE

deux amies se donner le bras, de les voir s'embrasser lorsqu'elles se rencontrent et même de les voir danser ensemble. Par contre, l'homophile qui fait la même chose s'attire les invectives. C'est qu'il appert à l'examen de l'hétérosexuel, que l'homosexualité masculine a quelque chose d'inattendu, d'inhabituel. (Il est prouvé que l'éthique n'est point toujours basée essentiellement sur le raisonnement ou l'altruisme, mais sur les *habitudes* et les usages. C'est ainsi qu'en France la polygamie est interdite, tandis que dans les colonies françaises, elle est autorisée jusqu'à concurrence de quatre épouses, la cinquième devenant la concubine illégitime et soumise à l'opprobre général ! Et, naturellement, la polyandrie, elle, est interdite et punissable dans tous les pays du monde !).

Il s'est aussi avéré très rare que des affaires de mœurs lesbiennes se soient présentées devant les tribunaux, la raison en est évidemment la tolérance officieuse dont jouit la lesbienne, mais, plus spécialement le fait que la lesbienne n'est pas, généralement, attirée par la femme mineure (j'entends par mineure la toute jeune fille : 14 à 18 ans), tandis qu'il semble bien que l'inverse se produise plus couramment chez l'inverti masculin.

Egalement intéressant est le fait de constater que la lesbienne bénéficie surtout du « sourire complice » des hommes — ceux-ci ne retenant de ces « amitiés particulières » que le côté grivois, « l'échange de deux fantaisies et le contact de deux épidermes » (CHAMFORT). Mais la femme hétérosexuelle la considère comme « een vreemd schepsel » (étrange créature) et la lesbienne fait souvent l'objet de ses sarcasmes, de ses critiques. Ceci semble démontrer, une fois de plus, combien les hétérosexuels, par compensation équilibrante inconsciente, condamnent dans leur jugement conscient l'homosexualité d'autant plus sévèrement qu'ils ont de peine à maintenir la leur latente !

D'autre part — et en attendant la parution en Europe de l'enquête menée par le Professeur Kinsey sur le comportement sexuel de la femme, qui nous apportera un complément d'informations — il semble bien, apparemment, que l'homosexualité féminine soit moins répandue que celle de l'homme. Mais avant de conclure, des réserves s'imposent. En effet, la position sociale de la femme, en général, est précaire. Elle est en butte continuellement à des conceptions tardigrades et à une législation faite pour et par les hommes qui, avec l'orgueil qui les caractérise, décrètent, en toute ostentatrice immodestie, la supériorité du sexe dit « fort ».

La femme homophile plus encore que la femme hétérophile rencontre sur le plan de l'existence sociale des difficultés : de travail, de salaire, d'indépendance d'action et parfois, lassée de la lutte, se soumet à l'homme qui lui apportera la sécurité matérielle. Sa vie sera alors une partie de « cache-cache » si un élément de sublimation ne parvient à trouver une issue à ses tendances profondes : ou bien elle aura « une petite amie » à l'insu de son mari, ou bien, tôt ou tard, elle sera en proie à des

phantasmes, des névroses dont le psychanalyste fera son pain quotidien et essayera, vainement de la guérir de sa « frigidité ».

Cette difficulté qu'a la femme en général et la lesbienne en particulier de gagner sa vie au même taux que l'homme, de jouir d'une liberté d'action et de rencontrer l'âme sœur (notre problème à nous homosexuels étant aussi notre profonde solitude, le choix étant très limité), fait qu'elle fuit dans le mariage et que celui-ci établi, elle passe pour hétérosexuelle aux yeux de la bonne morale bourgeoise. Les liens affectifs nouveaux qu'elle se crée ainsi font qu'elle n'a plus l'occasion, ou qu'elle n'ose plus rechercher l'amie et qu'elle se perd dans la masse des femmes sentimentalement et physiologiquement insatisfaites.

C'est pour ces raisons d'ordre principalement sociales, que le nombre des lesbiennes est plus réduit.

*
**

Tenant compte des éléments recueillis par une introspection personnelle et des comportements observés chez d'autres lesbiennes, nous avons remarqué une similitude de critiques et d'incompréhension de la part des hétérosexuels à l'égard de l'homophile efféminé et à l'égard de la lesbienne masculinisée.

Ceci démontre combien nous heurtons les idées toutes faites. L'homosexuel viril et la lesbienne passive sont moins sujets aux remarques, aux apostrophes discourtoises. Cette réaction s'explique aisément : les deux individualités gardant l'aspect extérieur de leur sexe, l'hétérosexuel qui les juge croit y voir l'indice d'une inversion moins affirmée, plus passagère peut-être et, certainement — et cela mérite d'être souligné — il se sent moins choqué. Ce qui démontre encore combien « the man in the street » tient à sauver la face, fut-ce au prix de mille turpitudes et d'hypocrisies.

Je voudrais aussi attirer une attention particulière sur le fait que la morale rigoriste (influencée ataviquement par la religion judéo-chrétienne), considère le lesbianisme comme un moindre mal eu égard à l'homophilie et que la cause en est que les hétérosexuels croient qu'il est très fréquent, indispensable même, que les rapports physiques entre hommes sous-entendent un coït anal réciproque ou non.

Il conviendrait d'informer le public par des publications de vulgarisation scientifique du non fondé de cette assertion. Car, en fait, la sodomie est affaire de penchant individuel et n'est pas une exclusivité homophile !

Le gros public ignare se complait à faire des comparaisons scatologiques en ce domaine, mais oublie que, somme toute, les organes génitaux spécifiques constituent, eux aussi, des cavités excrémentielles !

J'insiste sur cet aspect de l'hostilité hétérosexuelle. Je suis persuadée qu'il entre pour une très grande part dans l'irascibilité,

LA FEMME HOMOPHILE

la critique et la moquerie dont les hommes homophiles sont l'objet.



Un dernier aspect de l'homosexualité que je tiens à signaler est celui de l'exhibitionisme dans le comportement et la tenue vestimentaire que les invertis des deux sexes ont tendance d'afficher. Certes, le phénomène psychique peut s'expliquer : besoin d'affirmation — contre l'hostilité ambiante — désir d'attirer l'attention sur soi — dans la recherche du ou de la partenaire — besoin aussi de se donner l'illusion d'être de l'autre sexe. Mais les homophiles efféminés plus particulièrement exagèrent souvent en ce sens et ces manifestations extérieures, assez vaines, ne font que jeter davantage le discrédit sur eux. Alors que l'homophile actif et la lesbienne passive sont rarement mis en scène, l'homme féminin et la femme virile sont ridiculisés avec plaisir, à l'écran; quoi d'étonnant que ces deux sortes d'invertis soient traités d'appellations sur lesquelles nous préférons ne pas insister. Je pense, pour ma part, que cette façon par trop démonstrative — et souvent de mauvais goût — de se comporter en public ne fait que rendre notre tâche pour une réforme de la morale sexuelle à notre égard plus difficile encore.

Est-il nécessaire aussi de dire que nous estimons indispensable une réforme dans nos milieux en ce qui concerne la propension à la prostitution ? Nous savons bien que l'intérêt, le goût du lucre sévit dans toutes les classes de la société et qu'elle n'est pas un monopole homosexuel. Toutefois, son aspect chez nous est quelquefois tellement outrancier dans ses manifestations tangibles, qu'une réaction se justifie. Je n'excuse pas plus pour autant les milieux lesbiens où, en apparence, la prostitution existe dans une proportion beaucoup moindre car si les liaisons entre femmes sont presque toujours gratuites, l'une des partenaires, souvent, se vend à l'homme et exploite sa faculté naturelle de garder les « bras » ouverts !



Si nous voulons faire admettre par la Société le bien-fondé d'une égalité de droits sexuels et sociaux, il est indispensable, à mon sens, que notre attitude morale soit inattaquable et que sur le plan de l'existence générale nous ne soyons ni des dévoyé (e) s, ni des individualités floues qui s'assimilent aux moutons de Panurge.

Les homophiles hommes et femmes gagneraient aussi à ne pas se confiner dans un centre d'exclusivité. Si nous exigeons une évolution des conceptions morales des hétérosexuels à notre égard, il n'est point bon que nous nous confinions à nous-mêmes; l'inversion n'a jamais été constructive! Car aussi bien que nous ne sommes pas compris des hétérosexuels, aussi bien, nous hétérosexuels, nous ne les comprenons guère et ne faisons rien pour développer nos rapports sociaux avec eux.

L'étude de leurs problèmes, par jeu de compensation, les pousseraient, sans doute, à dégager leur cerveau des préjugés et des tabous qu'ils ont à notre égard.

Même chez nous, nous rencontrons le fait. L'homophile ne s'intéresse guère à la lesbienne et vice-versa. La chose s'explique si l'on ne tient compte que de la caractéristique sexuelle, mais elle ne s'explique plus du point de vue de *l'humain*.

Quoique de sexes opposés, leurs tendances profondes, leurs aspirations sont semblables; leurs luttes similaires, leurs revendications sociales communes.

Nous pensons que devant cet état de choses, les deux clans homophiles ont intérêt à s'intégrer. L'union ne fait-elle pas la force ?

Nous pensons que l'intégration de la femme lesbienne dans les milieux homophiles peut avoir une influence favorable en ce sens que, bénéficiant auprès des hétérosexuels d'un préjugé plus ou moins favorable, de plus de compréhension tout de même en dépit des aléas sociaux que représente sa situation, elle peut faire admettre plus aisément son comportement sentimental-sexuel. En fait, son rôle consisterait à profiter, à exploiter la tolérance relative dont elle est gratifiée dans une certaine mesure par la société. Si des personnes supportent la femme homophile et vont même jusqu'à l'absoudre, celle-ci pourrait faire remarquer combien son cas pourtant est semblable à celui de l'homosexuel qui, lui, ne bénéficie d'aucune tolérance, d'aucune compréhension. Il serait utile d'attirer l'attention du gros public sur l'illogisme de ses invectives à sens unique.

*
**

De même au point de vue pénal, le Code anglais prévoit la répression de l'homosexualité masculine, mais il ne souffle mot du lesbianisme.

Dans les établissements : bars, cafés ou clubs publics fréquentés par les homosexuels, hommes et femmes, ce sont ceux, plus spécialement, où les homophiles sont en nombre qui font l'objet d'une surveillance policière active et où les rafles sont, à certaines périodes, hebdomadaires.

En Belgique, trois villes importantes : Bruxelles, Anvers et Liège ont de ces établissements; la pègre des homosexuels en forme la clientèle habituelle; les homophiles évolués s'y sentent mal à l'aise et ne visitent ces lieux que lassés, fatigués de traîner leur solitude. Mais souvent, ils en sortent éccœurés, plus solitaires encore et honteux de se rendre compte que, pourtant, ils ont des impulsions sexuelles semblables aux leurs. Rougissant des façons de faire, de la mentalité, du manque de tenue de ses congénères et se sentant tellement différent d'eux, l'homosexuel(le) évolué(e) se confîne dans sa tour d'ivoire, seul(e), tellement seul(e)...

LA FEMME HOMOPHILE

Et de surcroît l'attitude de la société à son égard n'est point faite pour arranger les choses et ajoute à sa souffrance, lui donnant ce complexe d'infériorité qui caractérise trop d'entre nous.

Nous estimons que ce sentiment de honte ne se justifie pas, quand bien même le comportement de certains d'entre nous ne serait pas digne d'intérêt... Ces derniers ont souvent eu un mauvais départ et s'ils en sont là, n'est-ce point souvent la société, la première, qui en est responsable ? L'homosexualité est parfaitement naturelle pour nous et qu'importe si certains de nos semblables nous font une mauvaise publicité. *Il en est parmi nous comme parmi les hétérosexuels, des bons et des mauvais, des conformistes et des esprits libres.*

Si nos amours sont souvent orageuses, c'est qu'elles sont ordinairement plus menacées que les amours hétérosexuelles. Elles sont blâmées par la société n'en retenant que les manifestations physiologiques et oubliant volontairement le côté sentimental qui, cependant, chez nous est aussi exigeant que chez eux. En quoi d'ailleurs nos goûts intimes peuvent-ils déranger la masse ? Deux personnes de même sexe, adultes, saines de corps et d'esprit, sans appât de gain, sans employer la contrainte, décident de se soumettre au dieu de l'amour, en quoi cela est-il répréhensible ? En quoi cela peut-il donner le droit de nous traiter en bannis ? Tout cela, j'insiste, est affaire privée et ne regarde en rien la Société.

J'estime que nous avons également pour mission d'attirer l'attention du public sur cet aspect de la question.

La vie intime des individus n'enlève rien à leurs valeurs morale et sociale, elle n'enlève rien à la santé publique.

Convaincus de ceci, c'est à nous homosexuels des deux sexes qu'il incombe de mener une vie extérieure irréprochable; c'est par l'exemple d'une dignité sociale et morale que nous parviendrons à attirer la sympathie, à jeter loin de nous l'illogisme des préjugés moraux et sociaux, tous les anciens préceptes, tous les symboles éculés, toutes ces conceptions dépassées qui nous cataloguent comme des dégénérés, des anormaux, c'est d'abord de nous-mêmes qu'il faut que vienne notre liberté; c'est en prenant conscience de notre égalité sociale en tant qu'individu, en tant qu'humain, en tant qu'unicité que nous forcerons à la révision des erreurs, des idées toutes faites.

Avant que de vouloir être compris par les autres, essayons de nous comprendre nous-mêmes; abolissant ainsi notre complexe d'infériorité, nous parviendrons à l'éclosion plus harmonieuse de notre personnalité psychique, sociale et morale et chacun de nous, parodiant Kravchenko, pourra jeter à la face du monde : « J'ai choisi ma liberté ! ».

SUZAN DANIEL.

EXEMPLES TIRÉS DES MŒURS

DE TOUTES LES NATIONS

« La sodomie est générale par toute la terre, il n'est pas un seul peuple qui ne s'y livre; pas un seul grand homme qui n'y soit adonné », écrivait le Marquis de Sade dans *Juliette*.

La démonstration de cette audacieuse proposition a été apportée par le professeur finlandais Edward WESTERMARCK (mort en 1939) dans son ouvrage « *L'origine et le développement des idées morales* », édité en français, chez Payot, par Robert GODET, en 1928-29. A la façon de CHARTIER dans son « *Spinoza* », nous ferons grâce au lecteur des « WESTERMARCK dit... » et des « selon WESTERMARCK... », nous prenons la parole à sa place pour « le citer souvent et le paraphraser toujours ».

En Amérique, des coutumes homosexuelles ont été observées dans un grand nombre de tribus indigènes. Presque partout sur le continent, dès les temps anciens, des hommes habillés en femmes ont rempli les fonctions féminines et vécu avec d'autres hommes comme leurs concubines ou leurs épouses.

Dans l'Alaska, à Kadiak, il était d'usage, quand on avait un fils d'allures féminines, de l'habiller et de l'élever en fille, de lui enseigner les travaux domestiques; à l'âge de dix ou quinze ans, on le mariait à quelque homme riche. Cette habitude est encore très répandue chez les Tchouktchis; chez eux, on trouve couramment des chamians (magiciens) masculins habillés en femmes et qui passent pour avoir physiquement changé de sexe.

L'amour homosexuel est chose courante dans de nombreuses îles de l'archipel malais. Il est très répandu à Bali et chez les Bataks de Sumatra, ainsi qu'aux îles Marshall et à Hawaï. Les basir des Dayaks, les mahous de Tahiti sont des hommes habillés en femmes et mariés à des hommes.

Chez nous, la plus grande fraternité est la fraternité utérine. Chez les Néo-Calédoniens, c'est la fraternité des armes, complétée par la pédérastie.

Les indigènes de la région de Kimberley (Australie occidentale) offrent un jeune garçon, un Choukadou, au jeune homme qui, ayant atteint l'âge de se marier, ne trouve pas de femme. En Australie méridionale, chez les Chingalis, les vieillards qui n'ont pas de femmes sont accompagnés d'un ou deux garçonnets : ils

EXEMPLES TIRÉS DES MŒURS...

les protègent jalousement et ils ont avec eux des relations sodomiques.

A Madagascar, il y a de jeunes garçons qui adoptent les vêtements et l'attitude des femmes : ils ont commerce avec des hommes et payent ceux qui leur plaisent. Chez les Ondongas d'Afrique sud-occidentale et chez les Diakité-Sarrakolais du Soudan français, cette coutume est toujours en usage.

En Afrique du Nord, tant chez les citadins que chez les paysans, au Cameroun, chez les Banaka et les Bapuku, les pratiques homosexuelles sont courantes. Gérard de Nerval ayant vu danser en Egypte dans le plus beau café du Mousky deux séduisantes almées « fort belles, à la mine fière, aux yeux arabes avivés par le kohol, aux joues pleines et délicates », s'aperçut avec surprise que ses belles danseuses étaient des mâles : les Khowals. « Quant aux femmes véritables, écrit-il à Théophile Gautier, il paraît qu'on est heureux de ne pas les voir ».

En Asie Mineure et en Mésopotamie, chez les Tartares et les Karatchais du Caucase, chez les Persans, chez les Sikhs, chez les Afghans, chez les Mahométans de l'Inde, l'homosexualité est fort en faveur.

En Chine, elle est également très commune, il y a des maisons spéciales de prostitution masculine.

Au Japon la pédérastie remonte aux âges les plus reculés. A l'époque féodale les Chevaliers avaient des jeunes hommes pour favoris. Les moines bouddhistes vivaient avec de jolis jeunes hommes auxquels ils étaient passionnément attachés.

La Grèce érigea la pédérastie presque en institution nationale. L'Iliade a pour unique sujet l'amour d'Achille pour Patrocle. Plutarque et Platon, dès qu'ils parlent de l'amour, c'est autant de l'homosexuel que de l'autre.

A Rome, sous l'Empire, il était d'usage, dans les familles patriennes de donner au jeune homme pubère un esclave du même âge comme compagnon de lit, afin qu'il pût satisfaire sans danger ses premiers élans génésiques. On a dit de César qu'il était « l'amant de toutes les femmes et la femme de tous les maris ».

Gustave Flaubert, dans « Salambô », a évoqué les amitiés profondes que la communauté des camps avait établies dans l'armée d'Hamilcar : « Dans ce vagabondage perpétuel à travers toutes sortes de pays, de meurtres et d'aventures, il s'était formé d'étranges amours, — unions obscènes aussi sérieuses que des mariages, où le plus fort défendait le plus jeune au milieu des batailles, l'aidait à franchir les précipices, épongeait sur son front la sueur de ses fièvres, volait pour lui la nourriture; et l'autre, enfant ramassé au bord d'une route, puis devenu mercenaire, payait ce dévouement par mille soins délicats et des complaisances d'épouses. »

André Gœze, dans « Corydon », cite les quelques lignes que Diodore de Sicile consacre aux mœurs de nos ancêtres, les Celtes : « Bien que leurs femmes soient agréables, ils s'attachent fort peu

à elles, tandis qu'ils manifestent une passion extraordinaire pour le commerce des mâles. Etendus sur des peaux de bêtes qui couvrent le sol, ils ont coutume de s'y rouler ayant de part et d'autre un compagnon de couche. »

L'homosexualité est une coutume populaire en certains cantons de l'Albanie moderne, où les jeunes gens au-dessus de seize ans ont pour favoris de jeunes garçons de douze à dix-sept ans. C'est une coutume militaire dans les races guerrières : Sikhs, Afghans, Doriens, Normands.

Baudelaire disait : « Aimer une femme intelligente c'est déjà un plaisir de pédéraste ». L'ignorance et la bêtise des femmes justifient l'homosexualité aux yeux des Musulmans : la compagnie des petits garçons qui ont toujours des nouvelles à raconter, leur semble bien plus intéressante que celle des femmes. Les Chinois, raffinés au point de vue intellectuel, recherchent dans la pédérastie la satisfaction des sens et de l'esprit. Les Athéniens regardaient l'amour des femmes comme né de l'Aphrodite vulgaire, « qui est du corps plus que de l'âme », et l'amour des jeunes hommes, la forme la plus pure de l'amour, comme né de l'Aphrodite céleste.

Le peu d'exemples que j'ai rapportés suffit à faire voir que l'homosexualité est dans la nature; elle se forme au cœur du jeune homme, dit le Marquis de Sade « dans l'âge le plus tendre, dans celui de la candeur et de l'innocence, lorsqu'il n'a encore reçu aucune impression étrangère; elle est donc imprimée par sa main » (Juliette).

L'opinion qui considère les mœurs homosexuelles comme l'apanage des peuples en décadence est complètement fautive : « Je ne crois pas imprudent d'affirmer que tout au contraire, écrit André Gœ, les périodes de grande efflorescence artistique — la grecque au temps de Périclès, la romaine au siècle d'Auguste, l'anglaise au temps de Shakespeare, l'italienne au temps de la Renaissance, la française avec la Renaissance, puis sous Louis XIII, la persane au temps d'Hafiz, etc... — ont été celles mêmes où la pédérastie, le plus ostensiblement, et j'allais dire : le plus officiellement, s'affirmait. Pour un peu, j'irais jusqu'à dire que les seules périodes ou régions sans uranisme sont aussi bien les périodes ou régions sans art. » (Corydon, page 169).

Après avoir montré que c'est la nature qui donna aux hommes une passion universellement répandue, examinons les jugements moraux que les différentes sociétés portent sur cette passion.

Quand l'homosexualité constitue une habitude nationale, elle n'est pas blâmée : les principes du bon sens s'accordent alors aux lois de la nature. Les Bataks de Sumatra ne la punissent point. Les prêtres et l'exemple direct des divinités l'encouragent dans les îles de la Société. C'est afin de servir leurs dieux que les Tschats de Madagascar mènent une vie efféminée. A Kadiak on considèrerait comme une bonne aubaine de s'attacher pour compagnon un homosexuel. Chez les peuples sibériens, les Chamans homosexuels étaient fort redoutés du peuple, attendu qu'ils passaient pour très puissants.

EXEMPLES TIRÉS DES MŒURS...

Les Indiens Sioux, Sacs et Renards, donnent une fois l'an, plus souvent s'il y a lieu, une fête pour le Berdache, ou l'I-cou-cou-a, homme qui, toute sa vie a été habillé en femme. Chez les Illinois et les Nandowessis, les efféminés assistent à la danse solennelle en l'honneur du calumet de la paix; on les regarde comme des marritons, c'est-à-dire des êtres surnaturels et d'importants personnages.

Dans l'ancien Pérou, les pratiques homosexuelles faisaient partie de la religion : on gardait dans les temples comme prêtres de jeunes garçons et les seigneurs venaient les rejoindre aux jours de fêtes.

Quoiqu'elle y soit assez rare, l'homosexualité n'est pas punie dans les îles Péliou. Les Ossètes du Caucase ignorent ceux qui s'y livrent.

Chez les mahométans de l'Inde et des pays asiatiques, la pédé-
rastie est tout au plus une peccadille. Les livres sacrés indous en parlent avec indulgence. Selon les lois de Manou, c'est un délit secondaire.

La loi chinoise ne fait pas de distinction entre les délits homosexuels et les autres délits sexuels. Tout dépend de l'âge de la « victime » et de son consentement.

Les peuplades qui condamnent l'homosexualité agissent par crainte et par basse superstition : si elles haïssent les hommes efféminés, c'est qu'elles les croient versés dans la magie.

La sévérité de la loi juive contre la Sodomie est due, comme le rappelle Paul REBOUX dans « Sens interdit », en partie au fait que l'accroissement de la population était à l'époque, un besoin très vif chez les Juifs, en partie au fait que la sodomie était intimement liée à l'incrédulité et à l'hérésie. De même, c'est en tant que pratique d'infidèles, en tant que signe d'incrédulité, que la religion de Zoroastre condamnait l'homosexualité.

Le Christianisme, par haine des mœurs naïves des païens, s'est efforcé de proscrire ce goût : « Il est faux, hors de toute vraisemblance, écrit le Marquis de Sade, que ce soit en punition de ces écarts que ces villes, ou plutôt ces bourgades, aient péri par le feu : placées sur le cratère de quelques anciens volcans, Sodome, Gomorrhe périrent comme ces villes d'Italie qu'engloutirent les laves du Vésuve; voilà tout le miracle et ce fut pourtant de cet événement tout simple que l'on partit pour inventer barbaquement le supplice du feu contre les malheureux humains qui se livraient dans une partie de l'Europe à cette naturelle fantaisie. » (La philosophie dans le boudoir).

Au Moyen-Age, on associait si étroitement la sodomie et l'hérésie que le même nom les désignait toutes deux. Le bougre (du latin bulgarus : Bulgare), tout comme son synonyme anglais (bugger) fut dans l'origine le nom d'une secte hérétique venue de Bulgarie au onzième siècle, puis s'appliqua à d'autres hérétiques, mais devint en même temps l'expression courante pour désigner un homosexuel. « Les Caïmites, hérétiques du douzième siècle, dit Sade, prétendaient qu'on n'arrivait au ciel que par l'in-

continence; ils soutenaient que chaque action infâme avait un ange tutélaire et ils adoraient cet ange en se livrant à d'incroyables débauches. » (Juliette). Quant aux Cathares, les Parfaits, porteurs de la plus haute civilisation médiévale, s'ils condamnaient les fautes contre l'esprit (*temptatio diabolica*) ils étaient très indulgents pour les fautes découlant de la « *temptatio carnalis* » : « Des péchés imputables au corps — créé par le Mal — l'âme n'étant pas responsable, n'ayant aucun pouvoir de les éviter, tant qu'elle n'avait pas atteint un niveau ontologique supérieur. » (René NELLI, « Spiritualité de l'Hérésie : le Catharisme », p. 140).

Beaucoup de chevaliers, qui n'étaient pourtant ni Caïmites ni Cathares, brûlèrent d'amour pour de jolis pages. Devant Jérusalem, les Croisés empruntèrent aux Sarrazins l'usage de la pédérastie : ce fut le beau prétexte qu'invoqua plus tard Philippe le Bel, le faux monnayeur, pour brûler les Templiers et s'emparer de leurs richesses. En France on brûla des homosexuels jusqu'à la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Il ne faut pas se lasser de le répéter : l'homosexualité pratiquée entre adultes consentants, n'est pas une faute morale, mais un délit religieux, aux yeux de quelques-unes seulement des 800 religions qui se partagent l'humanité. C'est une affaire strictement privée, comme boire du vin, en dépit du Coran, ou de manger du lard en Carême, en dépit de l'Eglise. Ton corps est à toi...

« On s'est même demandé, dit WESTERMARCK, que j'ai tant pillé et qui mérite bien l'honneur de cette citation, on s'est même demandé si la moralité avait quelque chose à faire avec un acte sexuel que commettent deux adultes par consentement mutuel, qui ne produit pas de descendance, et qui, après tout, n'intéresse le bonheur de qui que ce soit, hormis les partenaires. » (page 466).

L'homosexualité n'étant qu'une faute religieuse (au demeurant l'une des moins graves de celles qui se commettent journellement dans le monde) on comprend que la loi et l'opinion publique se montrent d'autant plus indulgentes à son égard qu'elles se sont émancipées des doctrines théologiques. Ce sont les rationalistes du dix-huitième siècle qui ont montré que punir de mort la sodomie était une atrocité. Dans le Code Napoléon, aucune loi ne tend à réprimer la pédérastie : peut-être, comme dit André GIDE, est-ce parce que ces lois eussent d'abord gêné certains de ses généraux les meilleurs.

Essayons de nous représenter ce qu'aurait perdu l'humanité si l'on avait brûlé tous les homosexuels : Socrate, Platon, Epaminondas, Sophocle, Théocrite, Virgile, Catulle, César, Léonard de Vinci, Etienne Dolet, Montaigne, Shakespeare, Lulli, La Fontaine, Verlaine, Rimbaud, Oscar Wilde, Marcel Proust, André Gide, pour ne citer que des morts.

Comme le disait Philippe en contemplant à Chéronée les restes du bataillon sacré des amants — monceau confus d'armes et de corps réunis et serrés : « Périssent misérablement ceux qui soupçonnaient ces hommes d'avoir été capables de faire ou d'endurer rien de déshonorant. »

SERGE TALBOT.

L'HOMOPHILIE EN ANGLETERRE

L'Angleterre est un des pays où les difficultés personnelles et sociales des homosexuels sont terriblement aggravées par l'interdiction légale. Jusqu'à la récente époque Victorienne, l'interdiction générale de la loi était rarement invoquée, mais depuis que l'Acte d'Amendement à la Loi Criminelle a été promulgué, les poursuites se sont multipliées à un point tel qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que les homosexuels d'Angleterre subissent une véritable persécution légale. Il n'est pas rare que des sentences condamnent à cinq ou sept ans d'emprisonnement pour relations homosexuelles entre majeurs.

Certains milieux sont amenés à penser que le nombre des homosexuels a considérablement augmenté ces dernières années. La considérable augmentation des comparutions devant les tribunaux, suivies de jugements sévères peut le faire penser. Par ailleurs, une conspiration du silence a longtemps maintenu le public et les particuliers dans l'ignorance de ces faits; les temps changent : on ose maintenant parler de l'homophilie en Angleterre.

Deux guerres, le service militaire national, le développement de l'influence féminine, le déclin de la force de la religion et de sa morale, sont sans aucun doute, à la base de ce changement, et ont permis le développement de l'homophilie comme ses pratiques. Il semble même que son extension ne permet plus à la police d'appliquer les articles d'une loi surannée.

1953 est en passe de devenir une date capitale et aussi importante que 1895 dans les annales de cette question.

Si 1895 fut l'année du procès d'Oscar Wilde, en 1953, un membre du Parlement, un romancier populaire, un acteur bien connu et un jeune pair sont tombés sous le coup de la loi. Le membre du Parlement et l'acteur ont été accusés... « de faire des avances à des officiers de police, tout habillés, dans des lavabos publics »...Telle est la façon de détecter le « crime », ce dont beaucoup se sont plaints, et ce qui a permis de suggérer que l'action légale ne devrait être commencée et poursuivie qu'après une plainte provenant d'un particulier.

Le public anglais a été très impressionné par une déclaration du magistrat qui présida le procès de l'acteur, et selon laquelle la Cour de Londres-Ouest ne jugerait pas moins de 600 procès analogues par an.

Le pair a été mis en accusation à la suite du récit d'un boy-scout de 15 ans. Lors de la première comparution en justice, le jury a signifié qu'il ne retenait pas le chef d'inculpation. Alors la police a chargé le pair d'avoir commis, un an auparavant, des actes infâmes, avec un jeune homme. Le témoignage de celui-ci ayant été recueilli, un deuxième procès s'ouvrira. Un tel traitement envers un Pair du Royaume montre bien l'acharnement avec lequel les homophiles sont persécutés.

Et n'est-ce pas à la fin de l'année, corrigeant l'aspect, peut-être un peu sordide, de ce qui précède, qu'on apprit la tragique nouvelle qu'un brillant jeune pianiste s'était empoisonné à la suite de la mort de l'ami avec lequel il vivait.

En dépit de cet accroissement de délits homosexuels, entre 1938 et 1952, la presse n'engagea jamais de sérieuses discussions à ce sujet. Cependant, il ressortait clairement des commentaires et des « attendus » des juges et des magistrats qui condamnaient les délinquants, que dans les sphères officielles ces mœurs étaient d'une perversité abominable.

Le silence a été rompu le 31 octobre 1953 par le « New Statesman », hebdomadaire socialiste, par des articles signés de l'éditeur lui-même et par E. M. Forster, sous le titre : « La Société et les homosexuels ». La prise de position suivante est tout à leur honneur : « Il ne devrait pas y avoir de pénalité contre des adultes mâles qui s'unissent ensemble et décident de mener en privé, une vie homosexuelle ».

En même temps, le Sunday Times publia un article — le 1^{er} novembre — qui dit : « C'est probablement la première fois qu'un journal national de haute tenue a consacré son article de tête à ce sujet. Quelques lecteurs pourront être surpris. Mais les événements exigent que ce problème soit discuté sur une plus vaste échelle qu'il ne le fut jamais auparavant, et il est si grave, qu'il est un devoir impératif de le soumettre à l'opinion du public ». Les deux journaux exprimèrent l'avis que « la loi qui intervient envers un délit de cette nature n'est ni fondée, ni en accord avec les normes éthiques courantes ».

Le 15 novembre, un très important journal du dimanche publia un article « Homosexualité », qui disait : « Ce serait certainement un signe, non de décadence, mais de réalisme humain et spirituel, si la barbarie médiévale de la loi actuelle concernant l'homosexualité mâle était reconnue et abandonnée ».

Cependant, les journaux populaires ont pris position en faveur d'une sévère répression, seul moyen de remédier à ce vice. En conséquence, des recours contradictoires ont été présentés aux autorités publiques : d'une part, en faveur d'une enquête auprès du public et de la réforme de la loi; d'autre part, en faveur de l'emprisonnement et de la publication des délits. Le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur a simplement entrepris une enquête privée pour étudier la meilleure méthode d'action envers les délits moraux, en tenant compte de l'expérience acquise dans les pays étrangers.

L'HOMOPHILIE EN ANGLETERRE

Il déclara au Parlement : « Nous devons toujours nous rappeler, que, outre les invertis réels, il y a de pseudo-homosexuels qui emploient ce moyen au lieu des relations sexuelles habituelles, vinnent s'y ajouter les prostitués mâles, les amateurs de sensations qui veulent essayer toutes les formes d'excitation et de plaisir. »

L'enquête du Secrétariat d'Etat à l'Intérieur devrait montrer très vite que les centaines de personnes ramassées par la police pour outrages ne sont pas des prostitués mâles, mais de pauvres malheureux, atrocement seuls, et qui cherchent seulement un exutoire sexuel.

A cause même de cette atmosphère ici dépeinte, l'Angleterre n'a pas comme l'Allemagne, la France et les Etats-Unis une production importante d'ouvrages traitant de l'inversion sexuelle. Jusqu'à une époque assez récente, rien n'avait été publié depuis *L'Inversion Sexuelle* de HAVELOCK ELLIS en 1898 et le livre court mais influent de Edward CARPENTER *Sexe intermédiaire*, en 1910. Mais la psychanalyse a reçu droit de cité, et le rapport KINSEY a fait en Angleterre grande impression, et ses statistiques sont une confirmation de l'importance de l'homophilie. Un stupide correspondant affirma ici que ces ouvrages étaient dus à Proust et à Gide, c'était en tout cas reconnaître l'influence de ces auteurs dans les milieux intellectuels.

Récemment quelques excellents livres anglais ont traité ce sujet. Est spécialement remarquable un traité sur l'inversion britannique, exposé avec compréhension et sympathie : *La Société et les homosexuels*, de Gordon WESTWOOD, publié en 1952. Occasionnellement, des caractères homosexuels ont été introduits avec prudence mais avec beaucoup de sérieux dans des romans et des pièces de théâtre. Enfin, durant ces deux dernières années trois excellents romans ont été publiés : *Lock Down in Mercy* (Abaissez votre regard vers la compassion, traduit en français par le *Chemin des Hommes seuls*), de Walter BAXTER; ce livre a même obtenu la reconnaissance semi-officielle de la Société du Livre; *L'automédon*, de Mary RENAVLT, et *Le cœur en exil*, de Rodney CARLAND, le meilleur des trois, qui présente l'image la plus réelle du milieu homosexuel anglais.

A ce sujet, on a dit qu'il était secret. WESTWOOD le décrit graphiquement. Il y aurait trois niveaux : le coin de la rue, le cabaret « bizarre », et la demi-douzaine de « clubs privés spéciaux ».

En dehors de cette très petite minorité connue, il y a un grand nombre d'êtres malheureux et isolés, vivant dans un entourage très hostile.

La répression, le silence, ont fait, font encore en Angleterre beaucoup de mal et c'est un non-sens de croire que là est la protection de la société.

Il est impossible de savoir si les événements de 1953 vont amener en Angleterre une aggravation temporaire de la situation des homophiles, ou mieux, une amélioration graduelle. Il y a lieu d'espérer.

PETER RAYNER.

A Caeluis et Quintius

*Caelius et Quintius, fleur de la jeunesse de Vérone,
Se meurent d'amour, le premier pour Aufilenus, le second
pour Aufinela,
L'un pour le frère, l'autre pour la sœur.
C'est là ce qu'on appelle la camaraderie fraternelle dans
toute sa douceur.
Pour lequel ferai-je plutôt des vœux ? Pour toi, Caelius,
Car tu m'as donné de ton amitié des preuves éclatantes,
Quand une flamme insensée m'embrasait jusqu'aux
moelles.
Sois heureux, Caelius, et dans ton amour, triomphant !*

(Extrait des Poésies de Catulle)

(auteur latin, 87 av. J.-C.)

traduit par Alain.

A paraître prochainement :

ANTINOÛS

33 dessins de JEAN BOULLET

(Vélin de Lana). — Prix : 3.600 F

On peut souscrire à *Arcadie*

EN BELGIQUE

Par de nombreux échos qui nous sont parvenus, nous savons que les homophiles belges des deux sexes souhaitent qu'il se crée en leur pays un centre culturel s'inspirant de l'Idéal du *Comité International pour l'égalité sexuelle*.

Suzan DANIEL, assesseur au sein de ce Comité et déléguée pour la Belgique, s'efforce de fonder, avec la collaboration efficiente d'am(i)e(s) un Centre similaire à ceux existant un peu partout dans le monde et où les nôtres pourraient se rencontrer librement pour y discuter amicalement de leurs problèmes intimes, moraux et sociaux.

Dans les premiers jours du mois de décembre 1953, au cours d'une petite réunion — qui put avoir lieu grâce à l'hospitalité d'un docteur — quelques amis et amies belges et hollandais se retrouvèrent pour tenter de jeter les bases d'organisation d'un groupe homophile belge.

Nos amis hollandais par leurs suggestions et conseils basés sur une expérience longue de huit années de réussite, apportèrent un précieux concours.

Le hasard fit que nos voisins des Pays-Bas furent touchés les premiers, mais la France et la Suisse nous assurent leur collaboration.

En Belgique, il y a énormément à faire et nous prévoyons beaucoup d'obstacles à surmonter. A commencer parmi nous où des préjugés et une peur parfois exagérée tiendront peut-être, momentanément, éloignés certains des meilleurs d'entre nous.

Tout début est un apostolat, surtout lorsqu'il s'agit d'une minorité qui s'affirme. Ce sera long, ce sera laborieux, Mais les personnes présentes au cours de cette première réunion de prise de contact sont toutes animées de foi, d'enthousiasme lucide et ne sont pas des natures pessimistes.

Elles ne sont pas néanmoins sans savoir, non plus, que la poursuite de la tâche qu'elles se sont assignée, ne peut réussir sans le concours de tous nos amis et amies objectivement intéressés. Elles souhaitent donc que les homophiles de notre pays ne se cantonnent pas dans leur « tour d'ivoire », en attendant de « voir ce que cela donnera ».

Qu'ils nous écrivent, en toute confiance, pour prendre contact; qu'ils nous fassent connaître leurs points de vue, leurs suggestions; qu'ils nous aident par une collaboration effective. Qu'enfin la devise « l'Union fait la force » s'avère véritable pour nous aussi !

Suzan DANIEL.

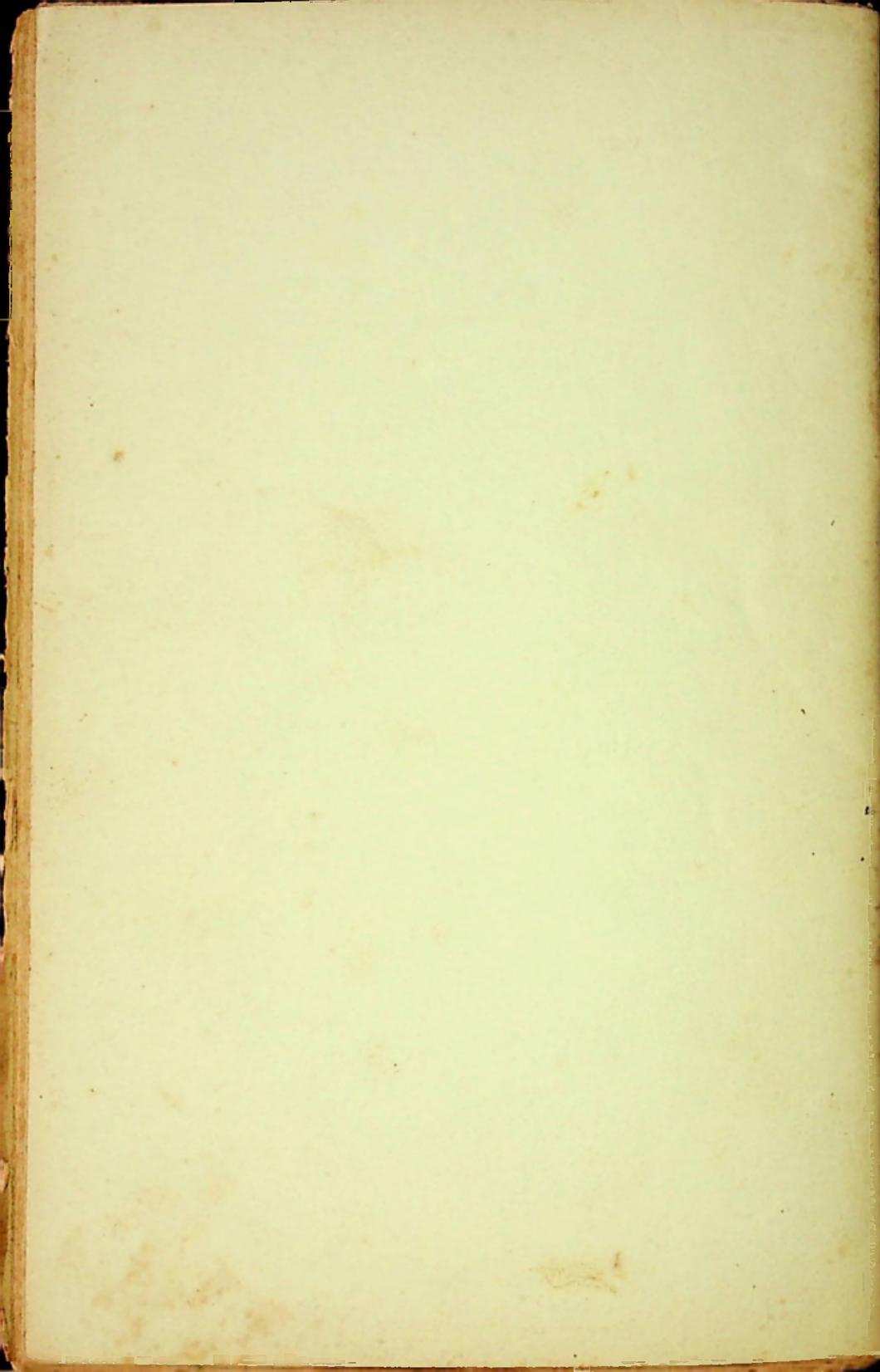
BIBLIOGRAPHIE

Biographies et Autobiographies

- François PORCHE : *Verlaine tel qu'il fut* (Flammarion).
Paul VERLAINE : *Confessions* (Albert Messein).
André GIDE : *Journal*; *Si le grain ne meurt*; *Oscar Wilde* (Gallimard).
Léon-Pierre QUINT : *André Gide. Sa vie. Son œuvre* (Stock);
Marcel Proust. Sa vie. Son œuvre (Simon Kra).
Suzanne de CALLIAS : *L'étrange passion de Junot, duc d'Abrantès* (Mercure de France) (15-12-1926 et 1-1-1927).
Maurice SACHS : *Le Sabbat* (Corréa).
J.-P. SARTRE : *Saint-Genet, comédien et martyr* (Gallimard).
Marguerite YOURCENAR : *Mémoires d'Hadrien* (Plon).

Ouvrages Scientifiques

- G. MARANON : *L'évolution de la sexualité et les états intersexuels* (Gallimard).
Havelock ELLIS : *L'inversion sexuelle* (Mercure de France).
Dr GARNIER : *L'onanisme seul ou à deux* (Garnier).
Magnus HIRSCHFELD : *Le sexe inconnu* (Ed. Montaigne).
Kraft EBING : *Psychopathia Sexualis* (Payot).
Dr CAUFEYNON : *L'Homosexualité chez l'homme et chez la femme*.
W. STECKEL : *Onanisme et homosexualité* (Gallimard).
KINSEY : *Le comportement sexuel de l'homme* (Ed. du Pavois).
GARNIER : *Anomalies sexuelles*.
M. HIRSCHFELD : *Homosexualité de l'homme et de la femme* (Berlin).
HESNARD : *La psychologie homosexuelle* (Stock).
LAUPT (St-PAUL) : *L'homosexualité. Homosexuels et invertis* (Vignot).
MOLL : *L'Inversion sexuelle*.
POUCHET : *L'onanisme chez l'homme*.
E. WESTERMACK : *Origine et développement des idées morales* (Payot).
JUNG : *Symboles et métamorphoses de la libido* (Ed. Montaigne).
Nacht SACHA : *Psychanalyse des psychonévroses et des troubles de la sexualité* (Alcan).
et les ouvrages de Siegmund FREUD.



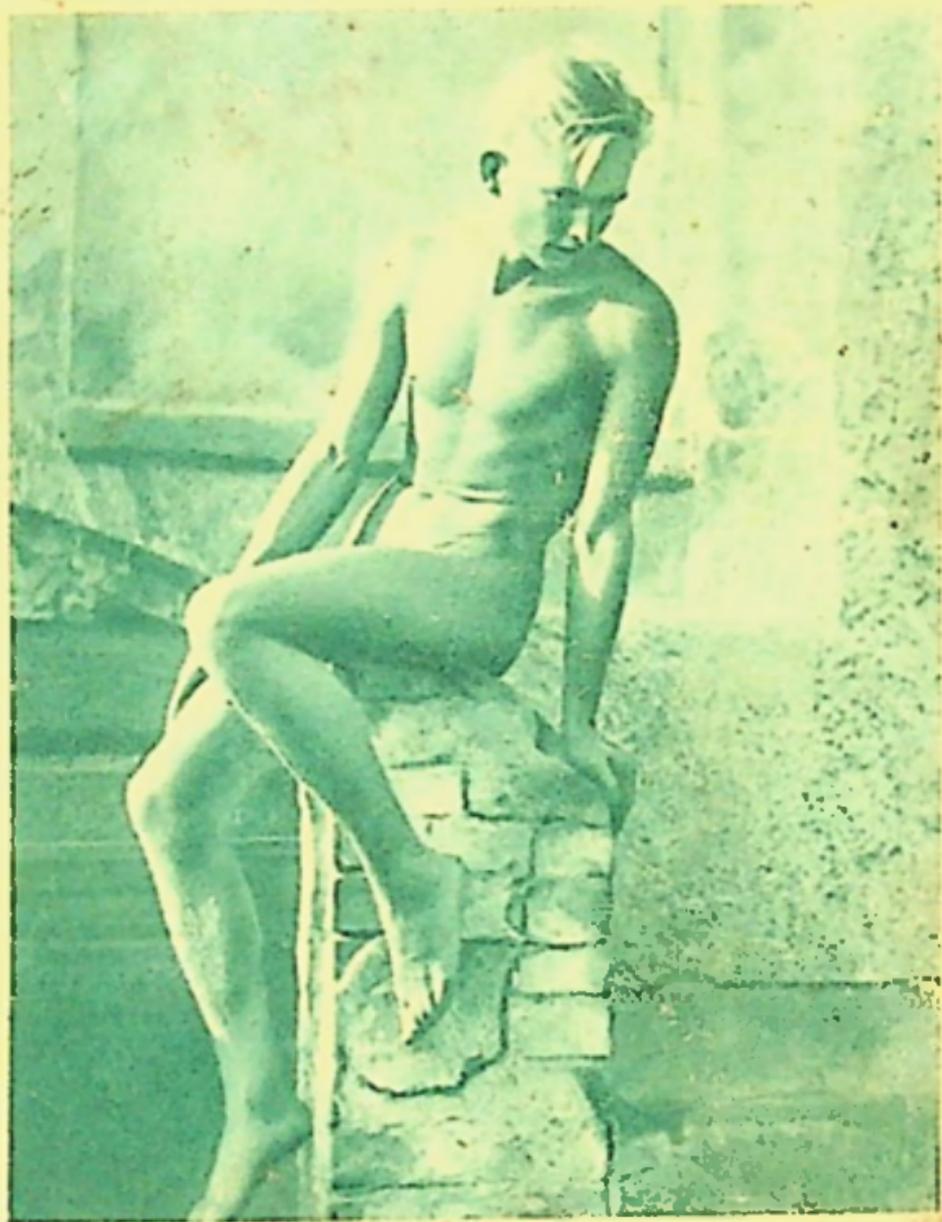


Photo J. BAYER